



Trois terroristes se rendent
aux autorités militaires
à Bordj Badji Mokhtar

P.2



Le P-DG de Sonatrach en visite
en Chine à la tête d'une
importante délégation

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DIMANCHE 21 MAI 2023 // N°561 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI



CELA VA OUVRIR UNE
NOUVELLE ÉTAPE POUR
LE SPORT DANS CE PAYS

**Naissance officielle
de l'équipe sahraouie
de football**

Lire en page 11

CULTURE



RAÏ

**Hommage
aux figures du raï
Zahouania et
Houari Benchenet
au TNA**

Emus, les artistes ont salué un public
enthousiaste avec lequel ils ont accepté
d'immortaliser ces moments de retrouvailles
marqués par la présence de plusieurs figures
de la musique et de la culture.

Lire en page 12



SOMMET DE RIYAD

**LES RÉUSSITES,
LES ÉCHECS ET
LES NON-DITS**

Lire en page 3

Dans une allocution lue en son nom par le
Premier ministre, Tebboune souligne :

« L'urgence de la réforme et de la
modernisation de l'action arabe »

Lire en page 3



LE PARLEMENT DE L'EST
SUSPEND BACHAGHA,
L'ALGÉRIE ATTENTIVE AUX
DÉVELOPPEMENTS
POLITIQUES EN LIBYE

**A quoi joue
le maréchal
Khalifa
Haftar ?**

P.3

AFIN QUE LEUR SITUATION SOIT RÉGULARISÉE

**Des contractuels en appellent
au président de la République**

P.16

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

**Le CNESE préconise la mise en place
« effective » du permis à points**

P.4

FACE À LA HAUSSE DES PRIX DES MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION

Quelle approche est-elle envisagée ?

P.6



OPÉRATIONS DE DOMICILIATION BANCAIRE

**Du nouveau pour
l'importation de véhicules**

P.16



LE P-DG DE SONATRACH EN VISITE EN CHINE À LA TÊTE D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION

Le président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a effectué une visite de travail en République populaire de Chine, durant la période allant du 15 au 18 mai, à la tête d'une délégation composée de cadres du groupe, de la société ASMIDAL, filiale de Sonatrach, et du groupe Manadjim El-Djazair (MANAL), a indiqué, vendredi, Sonatrach dans un communiqué. Cette visite s'inscrit dans le cadre du développement du Projet de phosphate intégré (PPI), supervisé par la société algéro-



chinoise "Algerian Chinese Fertilizers Company" (ACFC), créée le 22 mars 2022 entre les groupes algériens ASMIDAL et MANAL, d'une part, et les sociétés chinoises "Wuhuan" et "TIAN'AN" d'autre part, note la même source. Ce projet porte sur

l'exploitation du gisement de phosphates de Bled El Hadba dans la région de Djebel Onk (W. Tébessa), la transformation chimique des phosphates et la fabrication des engrais azotés et des produits chimiques à Oued Keberit (Souk Ahras).

GÉRALD DARMANIN DIT CRAINDRE UNE « REPRISE » DE LA MENACE « TERRORISTE ISLAMISTE » EN EUROPE

Le ministre français de l'Intérieur, Gérald Darmanin, en visite à New York ce vendredi, a déclaré craindre une "reprise" de la menace "terroriste islamiste" en Europe et a demandé au gouvernement américain de renforcer la coopération antiterroriste franco-américaine, avant les Jeux olympiques de Paris en 2024. "On est venus leur rappeler que pour les Européens et pour la France, le risque premier est le 'terrorisme islamiste sunnite' et que la collaboration antiterroriste entre services de renseignement est absolument

indispensable", a affirmé le locataire de Beauvau, évoquant une "reprise" du risque, dans sa déclaration rapportée par Le Monde. Gérald Darmanin, considéré comme un candidat potentiel à l'élection présidentielle française de 2027, a évoqué une menace endogène, notamment "de personnes sans réseaux, mais qui se radicalisant, passent à l'acte en quelques heures, en quelques jours [...], quelqu'un qui prend un couteau, rentre dans une boulangerie et va tuer des gens", a-t-il déclaré à la presse française.

TUNISIE : LA SOCIÉTÉ CIVILE S'INSURGE CONTRE LA CONDAMNATION D'UN JOURNALISTE À 5 ANS DE PRISON

Les organisations de la société civile tunisienne ont estimé, dans un communiqué commun, que le verdict prononcé à l'encontre de Khalifa Guesmi "est le plus lourd de l'histoire de la presse tunisienne" C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par 43 organisations tunisiennes, dont le Syndicat national des journalistes tunisiens, le réseau "I Watch", la Ligue tunisienne de défense

des droits de l'homme et le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux. Selon le communiqué, "cette condamnation est considérée comme la plus lourde dans l'histoire de la presse tunisienne", les organisations estimant que cette sentence est une "tentative précipitée de punir les journalistes et de les mettre à genoux en exploitant le système judiciaire".

LA FRANCE ÉMET UN MANDAT D'ARRÊT CONTRE LE PRÉSIDENT DE LA BANQUE CENTRALE DU LIBAN

La justice française a émis un mandat d'arrêt contre le président de la Banque centrale du Liban, Riad Salamé, pour corruption. Selon les médias libanais, une audience s'est tenue mardi dernier, à Paris, où le parquet devait porter des accusations préliminaires de fraude et de blanchiment d'argent contre Salamé. Un mandat d'arrêt a été émis contre ce dernier alors qu'il ne s'est pas présenté à l'audience. Suite à

cette décision, Salamé a réagi en publiant une déclaration écrite où il explique que le juge n'a pas respecté le délai légal et qu'il avait violé les lois de son pays avec ce mandat d'arrêt. Salamé, 72 ans, a déclaré qu'il s'opposera à cette décision. Gouverneur de la Banque centrale du Liban depuis 30 ans, son mandat expire ce mois-ci. Son immunité doit être levée pour qu'il soit arrêté au Liban.

TROIS TERRORISTES SE RENDENT AUX AUTORITÉS MILITAIRES À BODJ BADJI MOKHTAR

Trois (3) terroristes en possession d'armes se sont rendus, vendredi dernier, aux autorités militaires du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, en 6° RM, a indiqué samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des services de sécurité de l'Armée nationale populaire, trois (3) terroristes se sont rendus, vendredi 19 mai 2023, aux autorités militaires du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar en 6° Région militaire", précise la même source. Il s'agit en l'occurrence des terroristes "Mellouki Habib" dit "Habib Allah" qui avait rallié les groupes terroristes en 2012, "Mellouki Sidia" dit "Abou Meryem" qui avait rallié les groupes terro-



ristes en 2012 et "Mahri Belkheir", qui avait rallié les groupes terroristes en 2013. "Ces terroristes qui activaient au sein des groupes terroristes dans la région du Sahel avaient en leur possession trois (3) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un (1) pistolet automatique calibre 7.65 mm, deux (2) grenades défensives type F1, onze (11) chargeurs de munitions pour kalachnikov, un (1) chargeur pour pistolet automatique,

295 balles de différents calibres et un émetteur récepteur", relève le communiqué. "Cette opération réitère la détermination de l'Armée nationale populaire à lutter contre le terrorisme et contre toute forme de criminalité et dénote des efforts consentis, sur le terrain, par nos Forces armées afin d'asseoir un climat de paix et de quiétude à travers l'ensemble du territoire national", conclut le MDN.

BARACK OBAMA INTERDIT D'ENTRÉE EN RUSSIE

La réponse de Moscou aux nouvelles sanctions américaines annoncées ce vendredi en parallèle du G7 n'a pas tardé. La Russie a annoncé interdire l'entrée sur son territoire de 500 Américains, dont l'ancien président Barack Obama. "En réponse aux sanctions anti-russes, régulièrement imposées par l'administration Biden (...), l'entrée en Fédération de Russie est fermée à 500 Américains", a indiqué le ministère des Affaires étrangères, selon BFMTV. "Washington devrait savoir depuis longtemps qu'aucune action hostile envers la Russie ne sera laissée sans réponse". Parmi les per-

sonnalités qui se verront désormais interdire l'entrée sur le territoire de la Russie figurent des présentateurs ou animateurs de plusieurs chaînes de télévision américaines : Stephen Colbert (CBS), Jimmy Kimmel (ABC) et Seth Meyers (NBC). Et aussi, Erin Burnett (CNN), Rachel Maddow et Joe Scarborough (MSNBC). L'année dernière, Moscou avait déjà pris ce type de mesure contre près d'un millier de citoyens américains, à commencer par Joe Biden. La liste comportait également les noms de Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook, et de l'acteur Morgan Freeman.

AU SOMMET DU G7, LA PREMIÈRE MINISTRE ITALIENNE APPELLE LE FMI À DÉBLOQUER UNE AIDE À LA TUNISIE

La présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, a appelé hier, lors du sommet du G7 à Hiroshima au Japon, le Fonds monétaire international (FMI) à débloquer une aide financière à la Tunisie sans conditions préalables, a rapporté la presse étrangère.

Lors d'une réunion avec les dirigeants des sept principales puissances économiques mondiales, Meloni a déclaré : « La Tunisie se trouve dans une situation très difficile, une fragilité politique évidente et face à un risque de défaut de paie-

ment imminent », rapporte le quotidien français « Le Figaro ». La première ministre italienne a précisé que « les négociations entre le FMI et la Tunisie sont de fait bloquées », selon ce qui a été rapporté par sa délégation, ajoute la même source.

EXCLUSION DE LA TURQUIE DU PROGRAMME D'AVIONS DE COMBAT F-35 « UNE MAUVAISE DÉCISION », DIT ERDOGAN

Dans un entretien accordé à CNN International, le chef de l'Etat turc a notamment rappelé que son pays refusera l'adhésion de la Suède à l'OTAN tant que ce pays n'aura pas pris des mesures fermes contre le terrorisme Le président Recep Tayyip Erdogan a critiqué la position des Etats-Unis vis à vis de la Turquie au sujet du programme d'avions de combat F-35, rappelant que son pays a acquis un système de défense aérien russe S400 car les autorités américaines ont refusé de vendre le système Patriot. Répondant aux questions de Becky Anderson de CNN International, le président Erdogan s'est exprimé sur de nombreux sujets, du processus électoral à la politique étrangère.

A une question sur l'exclusion de la Turquie du programme d'avions de combat F-35 en raison de l'achat de S400, le chef de l'État turc a vivement critiqué la décision américaine d'exclure son pays alors que son pays était un partenaire du projet et avait payé d'avance les F-35 qui devait lui être livrés. "Bien sûr, qu'avons-nous fait lorsque nous n'avons pas pu les obtenir (les Patriot) ? Nous avons donc acheté un autre système de défense équivalent, à la Russie. Nous avons acheté des S400", a-t-il indiqué rappelant que la non-livraison des F-35 a été un moment de contrariété et qu'une solution annexe, avec les F-16, est en cours de négociation avec des avancées positives.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration
et publicité: 023.70.99.92



DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI

Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

SOMMET DE RIYAD

Les réussites, les échecs et les non-dits

Outre l'Arabie saoudite, qui a accueilli le Sommet, le roi Abdallah II de Jordanie, le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi, Mahmoud Abbas, Kais Saied, Bachar al-Assad, Mohamed Al-Ghazwani et le président du Conseil présidentiel yéménite Rachad al-Alimi étaient parmi les présents, selon des sources officielles et des déclarations privées.



Quel goût laissera le Sommet de Riyad du 19 mai 2023? Et quelles en seront les conséquences sur la maison arabe ? La première chose à retenir, car il faut, à ce stade de l'analyse politique, garder en ligne de compte les priorités géopolitiques, c'est le retour de la Syrie dans la «maison familiale ». Tous les médias étaient braqués sur Bachar al-Assad et celui-ci a pu transcender les hostilités du passé et afficher sa disponibilité à travailler de nouveau, de concert avec la communauté arabe. La photo de Bachar avec MBS restera dans les archives, de même que sa poignée de main avec l'émir du Qatar, rapportée par l'agence de presse Sana. Le retour de la Syrie à la maison arabe aura des conséquences intéressantes sur les alliances arabes. Déjà allié avec l'Iran et le Hezbollah libanais, la Syrie a eu tout l'appui néces-

saire de la Russie pour rester debout. Aujourd'hui, après le rapprochement avec l'Arabie Saoudite, et éventuellement avec le Qatar, on peut imaginer une nouvelle refonte de l'architecture politique arabe. Le dossier palestinien a été présent en force, et c'est une bonne chose face au sionisme, qui aura pu jauger de la disponibilité arabe à ne rien lâcher sur ce dossier. Kaïs Saïed a eu les mots les plus percutants sur le sujet et a désigné l'entité sioniste du doigt. Dans le chapitre des flops, on peut légitimement poser des interrogations sur la présence incongrue de Zelensky. Invité-surprise de la dernière minute, il a poussé la délégation syrienne à retirer carrément les écouteurs quand il a commencé son speech. De toute évidence, la neutralité arabe dans la guerre russo-ukrainienne était réaffirmée. Et MBS devait s'expliquer sur cette présence. Et il l'a

fait, le soir même du 19 mai : «Nous avons invité le Président Zelensky pour entendre le point de vue de toutes les parties. Les pays arabes sont neutres depuis le début de cette crise. Nous cherchions à ouvrir le dialogue avec les deux parties, en espérant trouver un moyen de régler le conflit », a indiqué le prince, confirmant que l'invitation du leader ukrainien venait de Riyad, selon Al Jazeera. Au contraire de ce qui a été dit, l'absence de Tebboune n'était pas liée à la présence de Zelensky. Les raisons étaient d'ordre politique et diplomatique. Autre clou du Sommet, le discours de Zelensky, plus long que de mesure et carrément dérangeant. Il a pris, en effet, beaucoup de temps pour s'apitoyer sur «les pauvres musulmans qui se font tuer en Ukraine » afin d'ameuter la communauté arabo-musulmane.

Mais comme on ne peut pas échapper à sa vocation, il n'a eu aucun mot sur les Palestiniens qui se font tuer à quelques kilomètres de là ni aucun mot sur les sionistes qui leur faisaient une chasse criminelle. Gageons que c'est dans une perspective de présenter une alternative crédible aux belligérants du conflit russo-ukrainien que MBS avait fait venir Zelensky à Riyad. Car MBS, avec toute l'audace qui le distingue, prend très au sérieux les avertissements de Washington quant à toute aide ou rapprochement opérés avec Moscou. Le raccourci Zelensky permet d'éviter d'être mis trop à découvert devant les Etats-Unis, en jouant les médiateurs pesants sur la scène internationale. C'est une lecture de la situation, car les Etats-Unis n'ont jamais caché leur jeu de stratégie au bénéfice de leur seul intérêt.

O.F.

LE PARLEMENT DE L'EST SUSPEND BACHAGHA COMME PREMIER MINISTRE BIS DE LA LIBYE

A QUOI JOUE LE MARÉCHAL KHALIFA HAFTAR ?

Le Parlement libyen bis (non reconnu) basé dans l'est du pays, et connu sous le nom de Chambre des représentants, et qui opère à Tobrouk, a voté mardi la suspension de son premier ministre et l'ouverture d'une enquête à son encontre, l'accusant de ne pas avoir atteint les objectifs de son gouvernement.

Pointé comme «incompétent » depuis plusieurs semaines, Fathi Bachagha, le premier ministre du gouvernement soutenu par Benghazi, était sur un siège éjectable, et il le savait. Mohamed Mansour, porte-parole de Bachagha, a déclaré que celui-ci publierait une déclaration concernant la décision de le suspendre.

Mais selon Abdullah Belhaiq, le porte-parole du Parlement, Bachagha est révoqué pour ne pas avoir tenu la promesse du gouvernement d'entrer dans la capitale, Tripoli, siège de l'administration du Premier ministre Abdul Hamid Dbeibah, largement soutenu par la communauté internationale.

Bachagha, qui a été élu premier ministre en février 2022, a tenté d'installer son gouvernement dans la capitale en mai dernier, arrivant à Tripoli avec un certain nombre de ses ministres. Des affrontements ont rapidement éclaté entre milices rivales, forçant l'ancien pilote de l'armée de l'air à se retirer dans la ville de Syrte.

Qu'est-ce qui s'est passé ensuite ? La défaite, elle incombe à Haftar lui-même, défait sur toute la ligne grâce à l'appui apporté à Tripoli par Ankara. Il semble bien que la promesse d'entrer à Tripoli par le biais de la seule option politique a échoué, et Bachagha en paie le prix aujourd'hui.

D'ailleurs, des sources libyennes crédibles affirment que Haftar et son fils veulent accréditer leur influence à Tripoli en s'engageant dans des tractations secrètes avec l'entourage de Dbeibah ainsi qu'avec des chefs de milices de l'ouest du pays.

I.M.Amine

DANS UNE ALLOCUTION LUE EN SON NOM PAR LE PREMIER MINISTRE, TEBBOUNE SOULIGNE:

L'urgence de la réforme et de la modernisation de l'action arabe

Le président de la République, Abdelma-djid Tebboune, a réaffirmé vendredi l'inéluctabilité de la réforme et de la modernisation de l'action arabe commune, selon une nouvelle approche qui place les préoccupations du citoyen arabe au centre de ses priorités, dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, à l'ouverture des travaux de la 32^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet, à Djeddah, en Arabie saoudite. «Cette conjoncture avec ses multiples complications et ses répercussions importantes, nous impose de renforcer la solidarité et l'action en tant que communauté unifiée mue par le principe du destin commun, afin que nous puissions jouer un rôle actif et efficace dans la définition des nouveaux équilibres de manière à assurer la préservation de nos intérêts communs», a ajouté le président de la République, soulignant que «nous avons les capacités et les potentialités qui nous permettent d'occuper une place de choix pour contribuer à définir les repères d'un avenir meilleur pour nos peuples». Aussi, «j'insiste à nouveau sur la nécessité de la réforme et la modernisation de l'action arabe commune selon une nouvelle approche qui place les préoccupations du citoyen arabe au centre de ses priorités». A cette occasion, le président de la République a exprimé sa gratitude pour le soutien aux propositions formulées par l'Algérie pour l'activation du rôle de la Ligue arabe dans la prévention et



la résolution des conflits, et le renforcement de la place des jeunes et de l'innovation dans l'action arabe commune, soulignant «la nécessité d'accélérer la concrétisation de ce processus de réformes afin de relever les défis qui se posent actuellement sur les plans régional et international». Le président Tebboune a rappelé que l'Algérie a placé sa présidence du Sommet arabe sous le slogan de la «réunification», ajoutant qu'après l'initiative de réunifier les rangs palestiniens en Algérie, couronnée par la signature de «la Déclaration d'Alger» par les Palestiniens et leur engagement à œuvrer à la mise en œuvre des clauses

prévues, la coordination se poursuit avec le président palestinien Mahmoud Abbas pour parachever le processus de réconciliation nationale palestinienne.

Il a, en outre, affirmé que le slogan de «l'unification des rangs» s'est également concrétisé avec «le retour de la Syrie, pays frère, au sein de la Ligue des Etats arabes, grâce aux efforts laborieux consentis», soulignant que «ce retour a une portée symbolique pour le peuple algérien vu qu'il coïncide avec la commémoration par l'Algérie de l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945». S'agissant de la Palestine, le président Tebboune a affirmé que l'Algérie a mobilisé sa diplomatie au service de cette cause centrale, les efforts s'étant poursuivis au niveau de l'ONU pour rassembler les soutiens nécessaires et élargir la base de reconnaissance internationale de l'Etat de Palestine pour l'obtention de la qualité de membre à part entière au sein des Nations unies. Il a rappelé qu'«en application des décisions du Sommet d'Alger, s'est tenue également «la Conférence d'El-Qods».

Concernant le Soudan, le président Tebboune a, de nouveau, appelé les frères soudanais à «faire prévaloir l'intérêt suprême du pays, à privilégier la voie du dialogue pour régler les différends et épargner au peuple soudanais frère la dérive vers la violence meurtrière qui représente un danger pour la paix sociale et l'unité du pays».

I.Med

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Le CNESE préconise la mise en place «effective» du permis à points

Investir durablement en faveur de la sécurité routière constitue un «gain économique et social» et la diminution de l'insécurité routière aurait des «retombées positives immédiates» et serait de «grande portée sur la santé publique, le bien-être des populations et la croissance économique...».

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a préconisé la mise en place «effective» du permis à points en tant que mesure «coercitive» et «efficace» pour réduire le nombre des accidents de la circulation en Algérie. Ces accidents ont pris ces dernières années les dimensions d'un «véritable fléau» avec un coût économique représentant 1,4 % du produit national brut (PNB), note la même source. En 2021, plus de 2.600 personnes ont trouvé la mort et 11.479 autres ont été blessées dans 7.186 accidents de la circulation, selon un bilan de la Gendarmerie nationale, cité dans un document du CNESE intitulé «Les accidents de la route en Algérie: causes et effets». Le CNESE estime, par conséquent, «judicieux» l'établissement du système de points intégrés au permis de conduire, système «pédagogique et répressif» en même temps pour contribuer à la réduction des accidents de la route, dans la mesure où le permis de conduire peut faire l'objet d'«invalidation dans le cas d'épuisement des points». Ce système dissuadera, donc, le conducteur, «en l'incitant à sauvegarder son capitale points via des stages de récupération pour éviter l'invalidation de son permis de conduire», souligne cet organisme consultatif. L'introduction de «nombreux réajustements» au nouveau code de la route au vu des retombées «très significatives en matière de sécurité routière, constate le CNESE, estimant que ces mesures, conjuguées à une meilleure amélioration des actions de formation, de sensibilisation



et d'éducation routière destinées aux usagers de la route à travers des stratégies de communication, permettront de lutter contre ce fléau qui génère des coûts «exorbitants» pour l'Etat. Investir

durablement en faveur de la sécurité routière constitue un «gain économique et social» et la diminution des de l'insécurité routière aurait des «retombées positives immédiates» et serait de «grande portée sur la santé publique, le bien-être des populations et la croissance économique» est-il souligné dans le document. «La réduction des décès et traumatismes dus aux accidents de la route peut doper la croissance économique, les accidents de la route ayant pour conséquence d'amputer les perspectives de croissance à moyen et long terme parce qu'ils privent la population active d'adultes dans la fleur de l'âge et de faire baisser la productivité du fait des blessures graves occasionnées», relève le document. Dans cette optique, le CNESE propose un ensemble de mesure susceptible de garantir une véritable sécurité routière, basées sur une approche «glo-

bale» impliquant divers secteurs. A cet effet, plusieurs axes sont identifiés dans le document. D'abord la sensibilisation à travers la nécessité d'inculquer la culture de la sécurité routière aux générations montantes et de promouvoir la formation pour atteindre «l'intelligence routière» par la recherche des raisons qui mènent à la hausse des accidents et la manière de les réduire à travers le civisme. Il évoque également l'importance de l'intensification des campagnes de sensibilisation au profit des usagers de la route, notamment les jeunes motocyclistes et les piétons, et l'usage des nouvelles technologies en matière de sensibilisation des citoyens. La révision des procédures d'octroi d'agrément aux auto-écoles, en se basant sur les programmes de formation modernes, l'amélioration de la qualification du conducteur routier de véhicules de transport de personnes et de marchandises, le renforcement du contrôle sur les sociétés de transport par bus à travers l'impérative rotation de conducteurs pour les longs trajets, l'instauration d'un contrôle technique des véhicules de transport chaque trois mois et le renforcement des mesures coercitives appliquées aux infractions au Code de la route, figurent aussi parmi les recommandations contenues dans le document. Le CNESE met l'accent, en outre, sur la nécessité de développer les modes de transport alternatifs, à travers le développement du réseau de chemin de fer pour réduire le trafic routier (marchandises et voyageurs) et du transport de masse en milieu urbain (transport collectif en site propre) et les gares multimodales. S'agissant du chapitre relatif aux infrastructures routières, le CNESE met en exergue la nécessité d'aménager les routes suivant les standards internationaux, notamment pour ce qui de la signalisation qui permet de réduire considérablement le nombre d'accidents de la route, de renforcer le programme d'entretien des routes, de réaliser des voies express au niveau des axes routiers entre les principales villes du pas, le traitement des points noirs sur le réseau routier national et la mise en place des dispositifs de sécurité aux abords des chantiers de travaux.

Y. B.

RÉVISION DU CODE PÉNAL ET DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE Deux avant-projets de loi examinés par le gouvernement

Le gouvernement a examiné, mercredi dernier, deux avant-projets de loi, portant code pénal et code de procédure pénale, présentés par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, indique un communiqué des Services du Premier ministre. Lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, «le Gouvernement a examiné deux projets de loi présentés par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux», souligne le communiqué. Il s'agit de l'avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, portant code pénal», précise la même source, soulignant que ce projet de texte, «présenté en deuxième lecture, vise notamment à renforcer la lutte contre la criminalité, à l'amélioration la performance de la justice et à la protection pénale de l'enseignant ainsi que cer-

taines catégories vulnérables». «Cet amendement consacre également l'engagement résolu de l'Etat à accompagner et à protéger les gestionnaires et les investisseurs, notamment à travers la dépenalisation de l'acte de gestion et l'incrimination de l'entrave à l'acte d'investir dans le but de porter atteinte à l'économie nationale», ajoute le communiqué, relevant que «ce projet a pris en charge l'instruction de Monsieur le Président de la République, portant sur le durcissement des peines applicables en matière de fraude et de falsification sous toutes ses formes, notamment la falsification de documents de résidence pour l'obtention induite d'un foncier ou d'un logement». «Ce projet de texte, qui vient remplacer l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, prévoit une réforme profonde et qualitative du code de procédure pénale afin de l'adap-

ter à la lettre et à l'esprit des réformes découlant de la révision constitutionnelle du 1er novembre 2020 ayant trait au secteur de la justice», souligne le communiqué. En effet, «ce nouveau texte vise, notamment, l'amélioration de la gestion des affaires pénales et la numérisation des procédures, le renforcement des droits et des libertés et la consécration du principe de la sécurité juridique ainsi que la lutte contre la criminalité dangereuse, en sus de la réforme du tribunal criminel et de la révision des dispositions relatives à certaines juridictions pénales», détaille la même source. Le communiqué des Services du Premier ministre indique, en outre, que «ce nouveau code a pris en charge la consécration de l'instruction de Monsieur le Président de la République, relative à la protection des gestionnaires».

R. N.

Wilayas du Sud : 577 médecins spécialistes affectés en 2023

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, jeudi à Alger, que 577 médecins spécialistes avaient été affectés dans les wilayas du sud durant l'année en cours, et ce, dans l'objectif de renforcer les équipes médicales et de garantir une meilleure prise en charge du malade. Répondant aux questions des membres du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par M. Abdennacer Hamoud, vice-président de cette institution, M. Saihi a fait savoir que «577 médecins spécialistes ont été affectés dans les wilayas du sud dans le cadre de l'action continue pour l'amélioration de la prise en charge du malade», soulignant l'affectation, au début de l'année prochaine, de 150 autres médecins spécialistes, sachant que l'opération «se poursuivra durant les six prochaines années». «La stratégie du secteur qui tend à améliorer

les prestations sanitaires à travers les wilayas du pays repose sur la création de pôles sanitaires spécialisés dans les wilayas du sud, afin d'éviter aux citoyens du Sud de se déplacer vers le nord du pays», a-t-il poursuivi. Après avoir indiqué que le secteur «a assuré les différents équipements et appareils médicaux ainsi que les moyens de dépistage au profit des wilayas du Sud», le ministre a affirmé que «tous les problèmes soulevés seront traités au cours des prochains mois». Répondant aux questions des membres du Conseil de la nation, M. Saihi a assuré que ses services «veillent à renforcer les structures sanitaires dans les différentes wilayas du pays, à l'instar d'Oum Bouaghi et Beni Abbes, et ce, en vue d'améliorer les prestations sanitaires».

R. N.

Une délégation du NIPSS du Nigeria visite des infrastructures énergétiques à Hassi Messaoud

La délégation nigériane a écouté un exposé sur l'activité de l'Entreprise nationale de canalisations (Enac). Créée en 1981, l'ENAC est leader dans ce domaine et jouit d'une grande expérience dans les projets de réalisation de canalisations...



Une délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques du Nigeria (NIPSS) a visité mercredi des infrastructures énergétiques à Hassi Messaoud (80 km à l'est de Ouargla) dans le cadre d'une tournée au sein des infrastructures et projets énergétiques à travers plusieurs wilayas du pays. Accompagnée par les autorités de la wilaya et des cadres du groupe Sonatrach, la délégation nigériane a entamé sa visite par une tournée générale dans le complexe de traitement du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et de condensats où elle a reçu, dans la salle de contrôle technique dotée d'équipements infor-

matiques développés, des explications exhaustives sur la chaîne de production à commencer par les opérations de raffinage du pétrole jusqu'à la production du GPL. Située dans la partie nord de Hassi Messaoud, la structure énergétique est entrée en production en 2013 et compte actuellement un effectif de 150 travailleurs. La délégation nigériane a écouté par la suite un exposé sur l'activité de l'Entreprise nationale de canalisations (Enac). Créée en 1981, l'ENAC est leader dans ce domaine et jouit d'une grande expérience dans les projets de réalisation de canalisations, a indiqué le directeur de la stratégie planification et économie, Rabe-

hi Sofiane, soulignant par la même occasion l'importance du méga projet de gazoduc algéro-nigérien transsaharien. Il a affirmé dans ce sens que l'entreprise disposait de tous les moyens nécessaires à la concrétisation de ce méga projet. La délégation nigériane s'est dit impressionnée par les capacités de production de cette entreprise et son développement, affirmant que l'Algérie recèle des structures très développées dans l'industrie pétrolière et gazière. La délégation a visité l'entreprise "Zergoune Energie" où elle a écouté un exposé sur le projet de panneaux solaires "projet Zergoune de l'énergie verte" réalisé dans la zone d'activités dans la

commune de Ouargla, et dont le montage de la chaîne de production a été entamé en janvier 2022 et finalisé en mars de la même année. Les objectifs de ce projet consistent en l'augmentation de la production et de la main d'œuvre outre l'orientation vers l'exportation. La délégation nigériane poursuit sa tournée en Algérie (14-21 mai) qui prévoit des visites dans plusieurs sites à travers 11 wilayas, dont des infrastructures et des projets industriels et énergétiques, des sites dédiés à l'activité agricole et pharmaceutique, outre des instituts de formation et des centres de recherche.

Y. B.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 2.643 MORTS ET 11.479 BLESSÉS EN 2021 EN ALGÉRIE

Un total de 2.643 personnes ont trouvé la mort et 11.479 autres ont été blessées dans 7.186 accidents de la circulation survenus en 2021, selon un document du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) citant un bilan de la Gendarmerie nationale. Le document fait état d'une moyenne de 4.000 morts enregistrés chaque année sur les routes, entraînant des pertes financières équivalant à 100 milliards de dinars. Trois facteurs sont identifiés comme étant à l'origine des accidents de la route: le facteur humain (usager et conducteur avec 96 %), l'état des véhicules (1,93 %) et l'environnement. Concernant les causes liées au facteur humain, elles sont liées essentiellement au non respect de la vitesse réglementaire (15,49 %), à l'imprudence des piétons au moment de traverser la chaussée (6,73 %) et au dépassement dangereux (6,3 %). Il s'agit aussi de la perte de contrôle du véhicule (5,90 %), du refus de priorité (5,39 %) et du non respect de la distance de sécurité (4,10 %), outre l'alcoolémie, la fatigue ou la somnolence ainsi que la distraction. L'utilisation du téléphone au volant, le non port de la ceinture de sécurité et le non port du casque sont les autres causes à l'origine des accidents. Pour ce qui est des tranches d'âge, les conducteurs les plus impliqués dans les accidents sont ceux âgés entre 25 et 29 ans, alors que la majorité des personnes tuées ou blessées sont des jeunes de moins de 29 ans. S'agissant des causes liées aux véhicules, parmi les défaillances techniques qui peuvent entraîner des accidents de la route, il est fait mention, notamment, de l'état des pneus, les défaillances mécaniques, la qualité de la pièce de rechange des véhicules légers et lourds. Les statistiques montrent, d'autre part, que les véhicules légers sont à l'origine de 73,37 % des sinistres, alors que les camions représentent 10,41 % des causes, ce qui est implique que les véhicules légers sont en Algérie le moyen de transport le plus utilisé "au détriment des transport en commun". Au titre des causes liées à l'environnement, le document cite essentiellement l'état des routes, les intempéries et les conditions météorologiques, les passages d'animaux, les infrastructures routières mal adaptées. Dans ce cadre, "l'aménagement de la route, son type et son environnement doivent être pris en considération si l'on veut éviter de graves accidents", recommande la même source.

R. N.

RÉCUPÉRATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL NATIONAL DÉTENU À L'ÉTRANGER

L'Etat privilégie une vision juridique

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a indiqué que l'Etat s'employait à établir une vision juridique pour appuyer le dossier algérien de récupération du patrimoine historique et culturel national détenu à l'étranger, y compris le canon « Baba Merzoug » qui a été pillé pendant la période coloniale. Lors d'une séance plénière au Conseil de nation, consacrée aux questions orales, M. Rebiga a précisé que la question de la récupération du patrimoine historique et culturel, matériel et immatériel national à l'étranger, « nécessite le recensement de tous les éléments constitutifs de ce patrimoine et la mobilisation dans cette démarche de l'ensemble des acteurs des champs historique et scientifique sur la base d'une approche scientifique »,

soulignant que l'Etat s'emploie à « cristalliser une vision juridique pour appuyer le dossier algérien de récupération du patrimoine historique et culturel ». Dans ce cadre, le ministère des Moudjahidine œuvre à faire connaître le célèbre canon « Baba Merzoug » à travers un film documentaire (réalisé en 2021) sur cette pièce d'artillerie rare, mais aussi par l'organisation de plusieurs conférences, en vue de rassembler la matière scientifique et académique à même d'appuyer les dossiers de la mémoire qui ont été examinés avec beaucoup de sagesse. Récupération de copies de documents diplomatiques (1954-1962) et de documents datant de la période ottomane. A cette occasion, M. Rebiga n'a pas manqué de rappeler les efforts de l'Etat pour la récupé-

ration d'une importante partie des archives auprès de la France, dont 22 volumes de copies de documents diplomatiques couvrant la période coloniale (1954-1962), 600 documents historiques datant de la période ottomane et un manuscrit rare et de grande valeur dont s'était emparée l'administration d'occupation française en 1842, après une attaque contre l'Emir Abdelkader dans les montagnes de l'Ouarsenis. Répondant à une question sur les efforts consentis pour la transmission intergénérationnelle de la Mémoire nationale, M. Rebiga a affirmé que la promotion de l'écriture de l'histoire et son enseignement aux différentes générations « sont consacrés dans la loi suprême de la République, d'autant que son secteur œuvre à conserver et à sauvegarder la

Mémoire nationale, dans l'esprit de préserver le legs des Chouhada et des Moudjahidine, mais aussi à transmettre leur message historique ». Il s'agit à cet effet de « la réalisation de musées au niveau national et de la redéfinition de leurs missions (42 musées), en sus du Musée national du moudjahid et des monuments historiques ».

RÉALISATION DE 12 FILMS SUR L'HISTOIRE

Le secteur œuvre également à renforcer les activités du Centre national d'études et de recherches sur le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre, outre l'enregistrement des témoignages (39.487 témoignages jusqu'à ce jour avec un volume horaire de 639 heures et 39 minutes), l'impression et la traduction de livres

sur l'histoire, de mémoires des Moudjahidine, d'études et de travaux de chercheurs et de thèses universitaires, avec plus de 150 titres publiés jusqu'à présent. Le ministre a aussi évoqué la réalisation de 12 films sur l'histoire, 32 documentaires, 3 séries documentaires, 3 long métrages historiques, un film historique d'animation en 3D destiné aux enfants et 14 films documentaires. M.Rebiga a également rappelé la réalisation de la plateforme numérique « Djazair El Majd » qui retrace les différentes périodes de l'Histoire de l'Algérie (1830-1962), évoquant « le développement en cours de l'application de cette plateforme, qui sera lancée avant la célébration de l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale ».

R. N.

APPARITION D'INTERNET ET DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Transformation numérique : un choix irréversible

Le processus de transformation numérique a déjà connu une accélération soutenue ces dernières années, couronnée par le lancement, fin 2022, du portail gouvernemental des services publics. Plus de 450 services publics ont été répertoriés comme ayant été numérisés, dont 338 ont été approuvés et intégrés définitivement au Portail gouvernemental.

Considérée comme un choix irréversible, la transformation numérique est en phase de se concrétiser avec l'objectif de moderniser les institutions et favoriser la croissance économique en misant sur les technologies de l'information et de la communication. En effet, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a, maintes fois, insisté sur la numérisation de l'administration et du secteur économique, a ordonné au gouvernement, lors de deux récents Conseils des ministres (20 mars et 2 avril), d'entamer, immédiatement, l'accélération du processus de numérisation, en tant que système de travail de base dans tous les secteurs. Il a notamment donné des instructions à l'effet de concrétiser le projet de numérisation des Domaines, des Impôts et des Douanes, dans un délai de six mois et ce, à titre de première phase avant la numérisation globale, et ordonné la mise en place, « dans l'immédiat et en urgence », d'une banque de données algérienne par le ministère des Finances. Dans ce sens, plusieurs secteurs ont dorénavant et déjà annoncé l'accélération de la cadence de numérisation, à l'instar du ministère des Finances qui s'est engagé à concrétiser les objectifs tracés pour la modernisation des finances publiques, notamment les projets de numérisation du secteur avec toutes ses composantes (douanes, impôts, budget et domaines). Ce département ministériel s'est fixé comme première étape de numériser 41 centres des impôts à travers le pays, tout en permettant aux citoyens de retirer le Livret foncier par voie électronique avant la fin de l'année en cours. Le ministère de



l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a, lui aussi, pris les devants pour la mise en œuvre du processus de numérisation à travers la poursuite de la réalisation de 42 plateformes numériques dédiées aux opérations pédagogiques, auxquelles s'ajoutent 4 plateformes dédiées aux œuvres universitaires, outre la signature électronique. Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels s'est mis, pour sa part, sur la voie de la numérisation du secteur, en application des orientations du président de la République. L'opération concerne, entre autres, la mise en ligne des plateformes « Mihnati » (dédiée aux inscriptions), « Tassyir » (pour la gestion administrative, financière et pédagogique des établissements) et « Maharati » qui permet aux citoyens de toutes les régions du pays de rechercher plus facilement les profession-

nels compétents dans toutes les spécialités. D'autres secteurs ont également annoncé l'accélération de la numérisation de leurs services, comme le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, à travers plusieurs opérations sur le terrain, dont le recensement des terres agricoles en utilisant les satellites et les drones, ayant permis également de recenser les espaces réservés aux filières stratégiques et aux produits de large consommation. Il est à relever que le processus de transformation numérique a déjà connu une accélération soutenue ces dernières années, couronnée par le lancement, fin 2022, du portail gouvernemental des services publics et de la plateforme de l'investisseur visant à rapprocher davantage l'administration du citoyen en assurant des prestations de qualité. Les résultats tangibles de la

stratégie de numérisation, placée au cœur des 54 engagements du président de la République, sont désormais visibles. Plus de 450 services publics ont été répertoriés comme ayant été numérisés, dont 338 ont été approuvés et intégrés définitivement au Portail gouvernemental des services publics « Bawabatic ». Considéré comme le premier jalon de la transition numérique en Algérie, le portail fournit aux citoyens, particuliers et professionnels, des informations détaillées sur toutes les procédures et services publics et informations gouvernementaux, électroniques et non électroniques. La plateforme numérique de l'investisseur, mise en ligne en octobre dernier, représente un autre projet majeur qui consolide le secteur économique, élevé cette année au rang de priorité nationale. Ces deux plateformes numériques ont été rendues

possibles grâce aux efforts déployés par les pouvoirs publics pour développer l'infrastructure de télécommunications, à travers des investissements de qualité visant le raccordement au réseau international très haut débit ainsi que l'augmentation des capacités du réseau internet fixe et mobile. L'Algérie a, en effet, augmenté de façon exponentielle la capacité de sa bande passante internationale à 7,8 Térabits/seconde, alors qu'elle était de 2,8 Tb/s en 2021 et de 1,5 Tb/s en 2020, ce qui a permis de réunir les conditions propices pour booster le programme national de numérisation. Cette mesure a été accompagnée par une autre augmentation des débits atteignant les 300 Mégabits, notamment pour le résidentiel permettant d'améliorer la qualité du service et la connectivité au profit de tous les utilisateurs. **Y.B. et APS**

FACE À LA HAUSSE DES PRIX DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Quelle approche est-elle envisagée ?

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh affirme que son département était en passe d'examiner une nouvelle approche pour la prise en charge des dépenses supplémentaires de projets, notamment en raison de la hausse des prix. S'exprimant lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par Hamoud Bennacer, vice-président du conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Rakhroukh a précisé qu'une "nouvelle approche a été proposée pour prendre en charge les dépenses supplémentaires, en tenant compte de tous les besoins qui n'ont pas encore

été pris en charge dans le cadre de la révision des prix". Cette approche "est actuellement en cours d'examen avec les services du ministère des Finances pour approbation", laquelle sera, par la suite, généralisée à tous les projets qui accusent un retard en raison des difficultés financières des entreprises de réalisation, dues à la hausse des prix des matériaux utilisés", selon les explications fournies par le ministre dans sa réponse à une question du sénateur Abderrahmane Kenchouba (Rassemblement national démocratique) qui a rappelé que la hausse des prix des matériaux de base nécessaires à la réalisation, tant au niveau national qu'international, avait

empêché le parachèvement des travaux du projet de dédoublement de la RN 1 reliant Djelfa aux limites de la wilayas de Laghouat sur une longueur de 64 km. L'augmentation des prix de matériaux de base tels l'asphalte, tous types confondus, et l'acier, a entraîné "des dépenses supplémentaires importantes" de plus de 2,5 milliards de DA à nos jours, dans ce projet qui fait partie intégrante de l'autoroute Nord-Sud, "épine dorsale du réseau routier national", selon le ministre. Les prix de l'asphalte et de l'acier ont triplé par rapport au prix de référence fixé à la date de l'appel d'offre, ce qui a poussé les trois entreprises chargées de ce projet à réclamer une compensation pour cette

hausse voire une résiliation du contrat à l'amiable, d'où l'importance de la nouvelle approche en cours d'examen. A une question du sénateur Madoui Laid du Front de libération nationale (FLN) relative à la remise en état de la route nationale (RN 53) reliant la wilaya déléguée de Debdeb à Ouargla, M. Rakhroukh a indiqué que la Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya a réalisé 155 km en 2015 avec une couverture de surface à deux couches, une route qui connaît une dégradation au vu de la forte circulation des poids lourds. A ce propos, M. Rakhroukh a affirmé qu'"une opération de renforcement et de revêtement de la route sur plusieurs tranches

sera proposée dans les prochaines lois de finances". Le ministre a, en outre, évoqué l'axe routier conduisant à la wilaya déléguée de Debdeb ayant connu une réalisation partielle en béton sur une distance de 37 km en 2021 et 35 km en 2022, avec des travaux en cours sur une autre distance de 10 km dont "la livraison est prévue pour le troisième trimestre de 2023". Concernant la réalisation de la route reliant la commune de Tin Fouye Tabankort (TFT) à Bordj Omar Driss sur une distance de 80 km, M. Rakhroukh a souligné que l'opération de réalisation de cette route, gelée en août 2015, sera à nouveau proposée via la prochaine loi de finances. **R. E.**

Ghardaïa: renforcement de la distribution de l'électricité durant la période estivale

La wilaya de Ghardaïa totalise 131.892 abonnés au réseau électrique et plus de 81.600 abonnés au réseau de gaz naturel, soit un taux de couverture en électricité de 99,18% et 75,66% taux de pénétration de gaz naturel. Elle dispose également de 5.287 kilomètres linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 2.887 postes de transformateurs en plus de 8 postes de départ, et plus de 1.529 kilomètres linéaires de réseau de gaz naturel...



Un programme de renforcement de la distribution de l'électricité durant la période estivale dans la wilaya de Ghardaïa a été mis en œuvre au titre de l'exercice 2023 par la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-distribution), a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de communication de la Société. Un investissement additif de 143 millions dinars a été ainsi dégagé pour la concrétisation de ce programme dont l'objectif et de faire face à la demande croissante en électricité durant la période estivale aussi bien de la population que des secteurs d'activités économiques notamment l'agriculture, particulièrement en période estivale où la

hausse est estimée annuellement à 10%, est-il relevé dans le communiqué. Il s'agit ainsi de la réalisation d'un réseau de distribution de 30 Kilomètres de lignes électriques, à savoir 28 Kilomètres linéaires de lignes de moyenne tension (MT) et 2 kilomètres de lignes de basse tension (BT), ainsi que l'installation de deux nouveaux postes de transformateurs afin de renforcer et sécuriser l'alimentation en énergie électrique des localités de la wilaya, a détaillé le document. Une enveloppe financière de plus de 602 millions dinars a été déjà consacrée au début de l'année en cours par la même société pour développer et améliorer l'efficacité énergétique et contribuer

à dynamiser la croissance économique locale. Cet investissement a permis de renforcer et d'étendre le réseau ainsi que la capacité de transport des lignes électriques existantes par la réalisation de 114,5 Km/linéaires, à savoir 73,5 Kilomètres de lignes de moyenne tension (MT) et 41 Kilomètres de basse tension (BT), ainsi que l'installation de six (6) nouveaux postes de transformateurs pour faire face à une forte expansion de la demande en énergie électrique en période de pointe et sécuriser l'alimentation énergétique dans les différentes localités de la wilaya, a-t-on ajouté. La wilaya de Ghardaïa totalise 131.892 abonnés au réseau électrique et plus de 81.600 abonnés au réseau de gaz naturel soit un taux de couverture en électricité de 99,18% et 75,66% taux de pénétration de gaz naturel. Elle dispose également de 5.287 Kilomètres linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 2.887 postes de transformateurs en plus de 8 postes de départ, et plus de 1.529 Kilomètres linéaires de réseau de gaz naturel, ainsi que 16 distributeurs publics, selon les données de la Sonelgaz-Distribution.

R. R.

POUR RÉUSSIR LE DÉROULEMENT DES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE Le wali de Djelfa donne des directives

Le wali de Djelfa, Amar Ali Ben Saad, a tenu au niveau du cabinet de la wilaya une réunion du comité de wilaya chargé de préparer les examens officiels du baccalauréat et du brevet d'enseignement supérieur session 2023, a indiqué un communiqué de la wilaya. Selon la même source, cette rencontre s'est déroulée en présence du président de la commission de l'éducation à l'Assemblée popu-

laire de wilaya (APW), du directeur de cabinet du wali, du chef de la daïra de Djelfa, du directeur de l'administration locale et des directeurs de l'éducation, des transports et de l'énergie. «Après la présentation faite par le directeur de l'éducation sur les préparatifs relatifs aux examens scolaires officiels session 2023 et le suivi des résultats des visites de terrain pour identifier et combler diverses

lacunes, le wali a donné des instructions», ont indiqué les services de la wilaya. Il s'agit, selon la même source, de la nécessité de prendre toutes les initiatives nécessaires pour assurer un déroulement de ces examens dans les meilleures conditions, en coordination entre les différents services et organismes concernés», ont précisé les services de la wilaya.

R. S.

JOURNÉE DE L'ÉTUDIANT

Hommage aux libérateurs d'hier et aux édificateurs d'aujourd'hui dans le centre du pays

La commémoration jeudi dans les wilayas du Centre du pays de la Journée nationale de l'étudiant a été l'occasion de rendre hommage aux anciens étudiants grévistes qui avaient répondu à l'appel de la patrie pour participer à la libération du pays du joug colonial et aux étudiants oeuvrant aujourd'hui à la création de start-up et de projets innovants pour le développement de l'Algérie. A Boumerdes, l'université M'Hamed Bougara qui a honoré, à l'occasion, la sœur du colonel M'hamed Bougara, chef de la wilaya IV historique qui a donné son nom à cet établissement de l'enseignement supérieur, des portes ouvertes sur les activités des facultés et un colloque national sur la création de start-up ainsi qu'une exposition sur les activités de l'incubateur de l'université ont été organisés. A Tipasa, les autorités locales ont honoré au Centre universitaire Abdellah Morsli 13 étudiants titulaires de brevets d'invention. Une exposition sur les travaux de recherche et projets innovants des étudiantes, ainsi que des conférences et des activités culturelles ont été organisées à l'occasion. Dans la wilaya de Chlef, la famille universitaire a honoré les étudiants qui ont brillé durant leur cursus universitaire, ainsi que les lauréats de compétitions nationales et locales, visant à encourager la création et la production intellectuelle. A Ain Defla, une convention a été signée entre l'université Djilali Bounaama et la direction des Moudjahidine et des

Ayants droit pour l'encouragement de la recherche historique et de la collecte de témoignages et de récits des anciens moudjahidine. Trois équipes sportives (basketball, handball et volley-ball) de l'université Djilali Bounaama qui ont excellé lors du dernier championnat national des sports universitaires, ont été honorées à l'occasion. A Bouira, deux anciens moudjahidine, Djoumad Ali et Limam Mohamed, ont été honorés. Un recueillement à la mémoire du colonel et chef de la wilaya III historique, Akli Mohand Oulhadj, a été organisé et une gerbe de fleurs déposée au pied

de la statue érigée au centre de l'enceinte universitaire en hommage à ce héros de la Révolution. L'université a signé des conventions de partenariat avec deux sociétés économiques, dont le Groupe industriel des Ciments d'Algérie GICA (de droit public) et une autre entreprise privée de fabrication de peinture. A Blida, l'université Saad Dahleb a, elle aussi, abrité une exposition de projets innovants des étudiants. Une conférence sur la grève des étudiants (19 mai 1956) a été animée par le moudjahid Maamar Medane, un ancien étudiant qui avait

rejoint les maquis de la Révolution. Ce dernier ainsi que les moudjahidine, Abderrezak Khechna et Belkacem Metidji, qui avaient participé à la grève des étudiants, ont été honorés à l'occasion. A Tizi-Ouzou, la commémoration a débuté à partir du lycée Fatma n'Soumer (ancien collège technique), d'où de nombreux étudiants avaient rejoint les maquis de la Révolution, dont l'ancien Moudjahid Ouali Ait Ahmed qui a quitté ses études pour rejoindre le maquis à 17 ans, et qui a témoigné à l'occasion sur ces événements.

APS

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LA RÉGION DE GUELMA

La wali fait le point

Poursuivant la série de rencontres participatives dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des agriculteurs et des investisseurs et de la prise en charge de leurs préoccupations, la wali de Guelma, Houria Aggoune, accompagnée du secrétaire général de la wilaya, a tenu une rencontre avec des agriculteurs et des investisseurs en présence du directeur de l'agriculture, du directeur de l'irrigation, du président de la Chambre d'agriculture et du représentant de l'Union générale des paysans algériens, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. «La rencontre a été une occasion pour les agriculteurs et les investisseurs de faire part de leurs préoccupa-

tions et aspirations concernant le développement rural, en général, en plus d'examiner la possibilité de reclasser les périmètres agricoles d'irrigation, de creuser des puits et d'évoquer certains aspects liés aux dossiers de règlement du foncier agricole», est-il précisé dans le communiqué. La wali a souligné, dans ce cadre, le caractère agricole qui caractérise la wilaya de Guelma et les capacités dont elle regorge, qui font de l'agriculture «un domaine d'attraction d'investissements forts qui pourrait être un pilier fondamental pour la relance économique nationale». Aggoune a aussi fait état «des efforts déployés par les pouvoirs publics et des facilités et avan-

tages accordés», notamment dans le cadre de la liquidation des terres exploitées sans caution, de la liquidation du foncier agricole et des programmes de raccordement des investissements agricoles à l'électricité, tels qu'approuvés par les directives du président de la République. La wali de Guelma a, également, affirmé «sa volonté de soutenir et d'accompagner tous les agriculteurs, et que les portes sont ouvertes aux professionnels et porteurs de projet», les appelant à «investir dans le domaine agricole en raison de son importance stratégique dans la diversification des sources de revenus et la réalisation de l'autosuffisance».

R. R.

ET FAVORISER LA SYMBIOSE AVEC L'ENVIRONNEMENT PAR LA MAÎTRISE DU TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

LA RICHESSE DES NATIONS

ain) ; les connais-
dans les processus
ne) ; la mémoire
la mémoire tran-
n les connaissances
mmatériels (capital
ouverture traduit la
avec les formes de
ralisées, discipli-
es héritées de l'ère

socialise dans diffé-
technico-organisa-
ans le rapport des

Les enquêtes mon-
ue cette extension
x s'accompagne de
de segmentation
alifiés ; mobiles
jeunes/vieux ;
d'un partage des
qui deviennent de
nds (délocalisation

en Inde, l'électro-
rée du Sud). Cette

ulturelle qui rend
lexité de nos socié-
t de technologie en

ent doit beaucoup
aux de l'économis-

el, Amartya Sen qui
l'importance des

turelles des socié-
n dialectique entre

ologie et la culture.
ionale n'étant pas

ve fortement mar-
re de la société sur

globant l'ensemble
ythes, des rites et

par la majorité du
constituant essen-

d'entreprise et du
gique. Les expé-
u Japon, des pays

la Chine et l'Inde
peut assimiler la

renier sa culture.
rt est favorisé lors-

lleure compréhen-
vergentes et diver-

issent entre deux
oir imposer ses

est établir une rela-
qui limite le trans-

re d'entreprise est
la culture nationale

un ensemble de
de rites, de tabous

gés par la majorité
élément essentiel

choix stratégiques
valeurs communes :

ent de conduite, les
es, ainsi que par le

pense et de sanc-
mobiliser les sala-

ent à leur entrepri-
son histoire. Tout

grâce à la bonne gouvernance et notre
capacité à innover. Combien de compé-
tences avérées, formées par l'Algérie,
ayant privilégié dans bon nombre de
cas les relations de clientèles, fonde-
ment du système bureaucratique- ren-
tier , au lieu des compétences se sont
expatriées constituant une fuite de
capitaux indirects se chiffrant en mil-
liards de dollars. Selon une étude
publiée le 26/ 09/ 2016, par By Africa-
news entre 1980/2015, la perte pour
500.000 ayant quitté le pays, les pays

d'accueil ont économisé 300 milliards
de dollars et un manque pour l'Algérie
estimé pour cette période à 165 mil-
liards de dollars.

Qu'en est-il entre 2017/2023 ? Selon
certaines enquêtes récentes, cela ne
concerne pas seulement les médecins
entre 70/ 80 %, pour des formations
pointues, des ingénieurs en informa-
tique, d'ingénieurs, biologistes, d'éco-
nomistes experts dans les mécanismes
financiers, quittent le pays. Unique-
ment pour les médecins, en 2021, on

estime que 16000 médecins et spécia-
listes algériens exercent dans le pays
européens , sans compter les autres
pays, et pour 2022 environ 1200
médecins algériens, de différentes spé-
cialités, s'apprêtaient à partir en Fran-
ce pour travailler dans ses hôpitaux
après leurs réussite aux épreuves de
vérification des connaissances -EVC.
En conclusion, le monde est à l'aube
de la quatrième révolution technolo-
gique mondiale, avec le développe-
ment de l'intelligence artificielle, la

transition numérique et énergétique
qui préfigurent un bouleversement
mondial. Concilier l'efficacité écono-
mique et une profonde justice sociale
par la maîtrise du savoir, constitue le
défi principal de l'Algérie. Le passage
de l'État de «soutien contre la rente» à
l'Etat de droit «basé sur le travail et
l'intelligence» est un pari politique
majeur car il implique tout simple-
ment un nouveau contrat social entre
la Nation et l'Etat.

ademmebtoul@gmail.com

LE COURS DES HYDROCARBURES EN 2023 ET SON IMPACT SUR LES ÉQUILIBRES MACROÉCONOMIQUES ET MACROSOCIAUX DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Dans un monde incertain, connaissant
un bouleversement inégal,, tensions
géostratégiques, crise économique et
sociale , réchauffement climatique, il y
a lieu d'éviter les erreurs du passé, de
l'illusion de la rente éternelle. Étant
une économie qui repose essentielle-
ment sur la rente qui irrigue tout le
corps social et économique, loin des
discours stériles, souvent contredits
par la réalité , selon la majorité des
experts crédibles, pas les organiques
attirés par une fonction de rente ou
aux services de lobbies, les cours des
hydrocarbures gaz et pétrole seront
largement inférieurs en 2023 par rap-
port à 2022. Gouverner c'est prévoir à
moyen et long terme au moyen d'une
planification stratégique loin des
actions conjoncturelles, les militaires
différenciant très justement la straté-
gie des tactiques qui doivent s'insérer
au sein de la fonction stratégique,
s'impose pour l'Algérie des stratégies
d'adaptation

1.-Conséquence d'une économie mon-
diale en berne selon les prévisions du
FMI pour 2023, y compris le taux de
croissance de la Chine , loin des
attentes, malgré toutes les actions de
l'OPEP+, le cours du Brent connaît de
fortes fluctuations ayant été coté, pour
un cours euro dollar de 1,0882, le 17
mai 2023 à 12h GMT à 75,25 dollars
pour le Brent et à 71,19 le Wit et le gaz
naturel (plus de 33% des recettes de
Sonatrach) connaît une baisse de plus
de 70% en référence au début du
conflit en Ukraine où il avait atteint
250/300 dollars le mégawattheure et
plus de 100 dollars début 2022 fluctu-
ant depuis janvier 2023 entre 35/48
dollars le mégawatt heure, influant sur
le rendement des projets . Afin d'éviter
les erreurs du passé, de l'illusion de la
rente éternelle, selon la majorité des
experts crédibles , pas les organiques
attirés par une fonction de rente ou
aux services de lobbies, les cours des
hydrocarbures gaz et pétrole seront
largement inférieurs en 2023 par rap-
port à 2022. Le constat en ce mois de
mai 2023 est que l'Algérie dépend
pour 98% de ses recettes en devises
des hydrocarbures, avec les dérivés
inclus dans la rubrique hors hydrocar-
bures pour une valeur dépassant les
60%.. Les exportations de pétrole ont
fluctué ces dernières années environ
450 000 /500 000 barils/j et entre
42/50 milliards de mètres cubes
gazeux pour le gaz. La consommation

intérieure est presque l'équivalent des
exportations, pouvant absorber les
70/80% de la production à horizon
2030, devant accélérer la transition
énergétique afin d'éviter le drame des
effets de la baisse des cours entre
1986/1990. La hausse des prix du
pétrole moyenne de 106 dollars le
baril en 2022 selon la Banque d'Algé-
rie et 16 dollars le prix du gaz a permis
à Sonatrach d'avoir une recette de 60
milliards de dollars et des réserves de
change clôturées fin février 2023 à 63
milliards de dollars. La dette extérieu-
re est relativement faible de 2,914 mil-
liards de dollars n'étant pas touchée
par le relèvement des taux d'intérêts
des banques centrales. Mais s'impose
une rationalisation des choix budgé-
taires, évitant ces assainissements à
répétition évalués à environ 250 mil-
liards de dollars durant les trente der-
nières années à fin 2020 selon les don-
nées du premier ministère , les
banques malades de leurs clients, les
entreprises publiques structurelle-
ment déficitaires , et plus de 66 mil-
liards de dollars, pour les réévalua-
tions ces dix dernières années(source
APS). Par ailleurs, la loi de finances
2023 prévoit un déficit budgétaire de
5720 milliards de dinars soit au cours
moyen de 135, dinars un dollar, envi-
ron 42 milliards de dollars. Parallèle-
ment, la dette publique de l'Algérie
est en nette croissance selon le FMI,
60,5% à fin 2022, avec des prévisions
de 65,3% en 2023, contre 51,4% en
2020. Selon le rapport du FMI, l'Algé-
rie aura besoin d'un baril de pétrole à
149,2 dollars pour assurer l'équilibre
de son budget de 2023 contre 135 dol-
lars pour 2021/2022 et 100/110 dol-
lars pour 2019/2020,. Dans ce
contexte, l'on ne peut continuer à
dépenser sans compter,, où la dépen-
se monétaire n'a pas été proportion-
nelle aux impacts économiques et
sociaux avec plus de 1100 milliards de
dollars entre 2000/2022 d'importa-
tions de biens et services en devises,
sans compter les dépenses en dinars,
(mauvaise gestion et corruption).

2.-Comme incidences avec la réces-
sion de l'économie mondiale qui
touche la majorité des pays pour 2023
selon le FMI, le PIB en 2022 approche
les 193 milliards de dollars et le taux
de croissance serait de de 2,6% en
2023 alors qu'il faut un taux de crois-
sance de 8/9% par an sur plusieurs
années pour absorber le flux addition-

nel de demandes d'emplois d'environ
350 000/400 000 par an qui s'ajoute
au taux de chômage actuel. Selon le
ministre du Travail fin février 2023
1900 000 ont été inscrits au chômage
sur une population active d'environ
12,5 millions soit un taux de chômage
de plus 15,2%, incluant les emplois
improductifs, les emplois rente et les
sureffectifs au niveau des administra-
tions et des entreprises publiques, un
taux proche de celui du FMI. Le taux
d'inflation pour des raisons à la fois
internes et externes, dont l'indice n'a
pas été réactualisé depuis 2011, le
besoin étant historiquement daté
selon l'ONS depuis 2022 approche les
10 % ,certains produits comme les
pièces détachées de voitures ayant
atteint les 200/300%, laminant le
pouvoir d'achat. La valeur des impor-
tations du fait du déséquilibre
offre/demande, avec les dernières
décisions de débloquer les importa-
tions de matières premières et d'équi-
pements, ces décisions bureaucra-
tiques dans la précipitation sans
cibles, qui ont paralysé tout l'appareil
productif et accéléré les pénuries et l'
l'inflation, seront largement supé-
rieures en 2023 par rapport à 2022,
avec des impacts sur la balance des
paiements, du fait de la baisse des prix
des hydrocarbures. Nos calculs don-
nent une estimation entre 50/55 mil-
liards de dollars si le cours moyen est
de 80/85 dollars pour le pétrole et
13/14 dollars le MBTU pour le gaz et
entre 45/50 milliards de dollars si le
cours moyen du pétrole est de 75 dol-
lars pour le pétrole et 11/12 dollars le
MBTU pour le gaz . Ce sont les recettes
devant retirer environ 25% des frais
ainsi que la part des associés étrangers
pour avoir le profit net restant à Sona-
trach Car , il faut être réaliste, en éco-
nomie, la perte de temps ne se rattrape
jamais, et paradoxe pour calmer transi-
toirement le front social, c'est une loi
économise universelle, le versement de
salaires sans contreparties productives
conduit au suicide collectif par l'ac-
croissement du taux d'inflation et du
taux de chômage, pénalisant à terme
les couches les plus défavorisées. Il faut
être réaliste : sous réserve de la levée
du verrou bureaucratique, de mobili-
ser le financement et pour certains
projets de trouver un bon partenaire
étranger, la rentabilité d'un projet mis
en exploitation en 2023 nécessitera
deux à trois années pour les PMI/PME

et 5/7 ans pour les grands projets et
chaque année de retard repousse les
délais avec des surcoûts, où en écono-
mie le temps ne se rattrape jamais.
Avant tout lancement d'un projet s'im-
pose une étude de rentabilité précise,
afin d'être concurrentiel au niveau
international, devant privilégier pour
les avantages financiers et fiscaux la
balance devises et pour pouvoir expor-
ter, il faut d'abord produire à un coût
compétitif et un des continents le plus
difficile à pénétrer contrairement à
certains slogans du fait de la forte
concurrence internationale, Chine,
USA, Europe, pays émergent, est
l'Afrique

3.-Existant un lien dialectique entre
sécurité et développement, s'impose
donc une planification stratégique
20323/2025/2030, afin d'éviter des
pertes pour le pays qui peuvent se chif-
frer en dizaines de milliards de dollars,
et ce tenant compte des nouvelles
mutations mondiales des nouvelles
filères qui se fondent sur la transition
numérique et énergétique. Tenant
compte des bouleversements mon-
diaux et des tensions budgétaires s'im-
pose pour l'Algérie un langage de véri-
té afin de mobiliser la population
autour d'un large front national, réali-
sant la symbiose Etat-citoyens. L'Algé-
rie connaît la stabilité grâce aux efforts
de l'ANP et des services de sécurité,
mais en ce mois de mai 2023, Sonatra-
ch, c' est l'Algérie et l'Algérie c'est
Sonatrach. Sous réserve d'une nouvelle
gouvernance fondée sur de profondes
réformes structurelles, l'Algérie a
toutes les potentialités pour une crois-
sance hors hydrocarbures afin de réa-
liser la nécessaire cohésion sociale et
d'être un pays pivot au sein de l'espace
méditerranéen, africain et au niveau
des BRICS où l'Algérie a déposé sa can-
didature. La mobilisation citoyenne
face aux tensions géostratégiques, le
sacrifice devant être partagé, ren-
voyant à la morale est une question
de sécurité nationale. Concilier l'effi-
cacité économique et la justice sociale
dans le cadre d'une économie ouverte,
par la maîtrise du savoir, constitue le
défi principal de l'Algérie. Le passage
de l'État de «soutien contre la rente» à
l'Etat de droit «basé sur le travail et
l'intelligence» est un pari politique
majeur car il implique tout simple-
ment un nouveau contrat social entre
la Nation et l'Etat.

ademmebtoul@gmail.com

32^E SOMMET ARABE :

Les conclusions de «la Déclaration de Djeddah» viennent compléter la mise en œuvre de la feuille de route de «la Déclaration d'Alger»

Les conclusions de "la Déclaration de Djeddah" issues de la 32^e session du Sommet arabe tenu, vendredi, au Royaume d'Arabie saoudite, viennent compléter la mise en œuvre de la feuille de route de "la Déclaration d'Alger" qui a insisté sur la centralité de la cause palestinienne, le renforcement de l'action arabe commune et l'impératif de contribuer au règlement des crises que traversent certains pays arabes.

Les travaux du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau du sommet dans sa 32^e session, tenus à Djeddah avec la participation du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont été sanctionnés par l'adoption de "la Déclaration de Djeddah".

Le document qui inclut 32 clauses, évoque d'abord le renforcement de l'action arabe commune fondée sur les valeurs et les intérêts communs ainsi que sur la communauté du destin face aux questions urgentes dans le monde arabe, vienne couronner les efforts consentis par l'Algérie pour concrétiser l'objectif suprême qu'elle a choisi comme thème pour le 31^e sommet tenu les 1 et 2 novembre dernier, à savoir l'unification du rang arabe et la réalisation du consensus arabe autour des questions centrales arabes. La question du "rassemblement" n'était pas un simple "slogan" scandé par l'Algérie car l'unification du rang arabe s'est concrétisée grâce aux efforts de l'Algérie qui a pu avant la tenue du sommet de novembre, réunir toutes les factions palestiniennes lors d'une rencontre historique ayant mis un terme à la division interne qui a profité à l'entité sioniste et unifier ainsi la résistance palestinienne.

Le Sommet de Djeddah a été l'occasion pour les dirigeants arabes, pour ne citer que le roi du Bahreïn, Hamed ben Issa Al Khalifa, les présidents palestinien Mahmoud Abbas, tunisien Kaïs Saïed, mauritanien, Mohamed Ould El-Ghazaouani et le prince héritier saoudien, Mohamed Bin Salmane, d'exprimer leurs remerciements à l'Algérie pour les efforts consentis afin d'assurer la réussite du 31^e Sommet arabe, et saluer la contribution du président de la République dans le renforcement de l'action arabe commune en tant que président des travaux du précédent sommet.

SOUTIEN AUX EFFORTS DE L'ALGÉRIE POUR FAIRE DE LA CAUSE PALESTINIENNE UNE CAUSE CENTRALE POUR LA NATION ARABE

Concernant la question palestinienne, absente ces dernières années, le sommet de Djeddah a réitéré sa centralité et l'attachement à l'Initiative de paix arabe comme moyen pour la résoudre. Un consensus réalisé lors du sommet d'Alger, qui s'est résolument engagé à placer la Cause palestinienne au



premier plan et à en faire une priorité pour les peuples et les pays de la région arabe. La déclaration d'Alger avait souligné l'"importance de la centralité de la cause palestinienne, du soutien absolu aux droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à la liberté, à l'autodétermination et à l'établissement de l'Etat de Palestine indépendant, pleinement souverain sur les lignes du 4 juin 1967, avec El Qods Est pour capitale, le droit au retour et à l'indemnisation des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 de 1948 de l'Assemblée générale des Nations Unies".

La "Déclaration d'Alger" a également insisté sur l'"attachement à l'Initiative arabe de paix de 2002, avec tous ses éléments, priorités et engagements vis-à-vis d'une paix juste et globale en tant que choix stratégique pour mettre fin à l'occupation israélienne de toutes les terres arabes".

La Syrie, absente de la Ligue arabe depuis la résolution de 2011 qui a mené à la suspension de sa qualité de membre au sein de l'organisation, avait bénéficié d'un grand intérêt de la part de l'Algérie qui a rejeté d'emblée cette décision qui est contraire à ses principes. L'Algérie a plaidé à travers ces années pour le retour de la Syrie dans le giron arabe, un retour qui vient témoigner, après plusieurs années d'ef-

forts, de la perspicacité de l'approche de l'Algérie et de la justesse de ses aspirations. Ainsi, tous les arguments qui rejetaient l'approche algérienne sont battus en brèche.

Le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe, suite à la décision issue de la dernière réunion du Conseil de la ligue au niveau ministériel, a été favorablement accueilli par les pays arabes qui ont exprimé leur souhait que cela contribue à soutenir la stabilité de ce pays, à préserver son intégrité territoriale et à reprendre son rôle dans le monde arabe.

Dans sa déclaration finale, l'Algérie a souligné l'importance d'un "rôle collectif et pionnier des Etats arabes dans les efforts visant à parvenir à une solution politique à la crise syrienne et au traitement de toutes ses retombées politiques, sécuritaires, humanitaires et économiques en vue de garantir l'unité et la souveraineté de la Syrie, réaliser les aspirations de son peuple et lui permettre de retrouver sa sécurité, sa stabilité et sa place au niveau régional et international".

LES CRISES DANS LES PAYS ARABES PRÉSENTES EN FORCE

Les crises qui secouent le monde arabe, à l'instar du Liban, du Yémen ou encore de la Libye, ont bénéficié d'un intérêt particulier lors des sommets d'Alger et de Djeddah, d'autant

que la Déclaration d'Alger avait relevé la nécessité de renforcer l'action arabe commune pour protéger la sécurité des pays arabes et contribuer au règlement des crises que traversent certains pays arabes, de manière à préserver l'unité des pays membres, leur intégrité territoriale et leur souveraineté sur leurs ressources naturelles.

La Déclaration d'Alger, rappelle-t-on, avait également fait ressortir le rejet de toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des pays arabes et l'attachement au principe de trouver des solutions arabes aux problèmes arabes à travers le renforcement du rôle de la Ligue arabe dans la prévention et le règlement pacifique des crises.

Allant dans le même sens que la Déclaration d'Alger, la Déclaration de Djeddah a mis en avant la nécessité de soutenir tout ce qui est de nature à garantir la sécurité et la stabilité du Yémen et répondre aux aspirations du peuple yéménite. Les dirigeants arabes se sont félicités des efforts que ne cessent de déployer certains pays arabes, pour ne citer que l'Algérie, visant à assurer la sécurité et la stabilité et à mettre en œuvre des programmes de reconstruction et de relance économique dans le pays.

Ils appellent, par ailleurs, à l'impératif pour le Liban d'organiser l'élection présidentielle et de former un gouvernement en

urgence. L'importance de soutenir les efforts d'unification de l'armée libyenne, de maintenir le cessez-le-feu et de parvenir à un règlement politique global a également été relevée dans la Déclaration de Djeddah qui juge primordiales la résolution de la crise libyenne dans un cadre inter-libyen et la tenue d'élections législatives et présidentielles pour sortir du statu quo. La Déclaration de Djeddah a, par ailleurs, souligné l'importance de mettre en œuvre la décision du Sommet d'Alger portant sur le soutien à la Somalie pour faire face à la sécheresse et à ses effets désastreux sur le peuple somalien, tout en appelant les pays arabes, les organisations arabes spécialisées, les départements ministériels et les fonds de financement arabes à élaborer des politiques et des plans intégrés incluant l'investissement dans les secteurs productifs somaliens (ressources animales, halieutiques et agricoles). S'agissant du nouveau dossier lié à la crise au Soudan, les dirigeants arabes affirment suivre avec intérêt l'évolution de la situation dans ce pays, exprimant leur profonde préoccupation quant aux répercussions de la crise sur la sécurité, l'intégrité et la stabilité des pays et des peuples arabes, et insistant sur l'impératif d'apaiser les esprits, de privilégier le dialogue et d'unifier les rangs

I.M./Agence

CELA VA OUVRIR UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE SPORT DANS CE PAYS

Naissance officielle de l'équipe sahraouie de football

La sélection sahraouie de football est arrivée mercredi dernier à Alger en vue de disputer un match historique contre le Mouloudia d'Alger, doyen des clubs algériens, au stade Nelson-Mandela de Baraki. L'organisation de ce match amical démontre une fois encore la solidarité de l'Algérie envers la cause sahraouie...

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a annoncé, ce jeudi à Alger, la naissance officielle de l'équipe sahraouie de football, à l'occasion des festivités marquant le 50ème anniversaire de la création du Front Polisario et le déclenchement de la lutte armée. Dans une conférence de presse tenue au complexe sportif Mohamed Boudiaf sur les hauteurs d'Alger, le diplomate sahraoui a indiqué: « nous annonçons aujourd'hui, de la terre des un million et demi de chahid (...), la naissance de la sélection nationale sahraouie de football ». « Cela va ouvrir une nouvelle étape



pour le sport sahraoui en général et qui va le mener partout dans le monde. » M.Taleb Omar a souligné que cette nouvelle étape va »baliser le chemin pour le sport sahraoui en général et le football en particulier au sein des compétitions internationales », revendiquant le droit de la RASD à être membre de la Confédération africaine de football (CAF) » et qu'elle puisse participer aux »différentes compétitions continentales ou internationales à l'instar des autres pays membres ». La sélection sahraouie de football est arrivée

mercredi à Alger en vue de disputer un match historique contre le Mouloudia d'Alger, doyen des clubs algériens, samedi au stade Nelson Mandela de Baraki. « L'organisation de ce match amical démontre une fois encore la solidarité de l'Algérie envers la cause sahraouie », a rappelé le diplomate, avant de relever que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des »festivités organisées pour la célébration du 50ème anniversaire de la création du Front Polisario et le déclenchement de la lutte armée. » « Nous nous inspirons de l'équipe de football du

FLN (créé le 13 avril 1958 avec des joueurs professionnels évoluant notamment en France, NDLR) pour marcher sur ses traces, une équipe qui a honoré l'Algérie et porté dans tous les continents la lutte de libération de l'Algérie, et aujourd'hui nous aspirons aux mêmes idéaux », a encore affirmé le diplomate sahraoui, soulignant que cette sélection est composée de joueurs sahraouis évoluant dans les championnats européens notamment d'Espagne, de France, de Suède et d'Allemagne

APS

MONDIAL-2026 : LES GROUPES SERONT BASÉS RÉGIONALEMENT

Les groupes du premier tour de la Coupe du monde 2026 organisée aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, seront organisés sur des bases régionales, afin de limiter les déplacements, a révélé mercredi le président de la FIFA, Gianni Infantino. Ce Mondial sera le premier organisé dans trois pays différents, et aussi le premier à accueillir 48 équipes (contre 32 pour les dernières éditions). « Le défi, ce sera la logistique », a reconnu Infantino, venu à Los Angeles présenter le logo officiel de l'épreuve, « les distances, les fuseaux horaires, les différences climatiques aussi – l'altitude au Mexique, le niveau de la mer dans d'autres régions ». « Il est donc important pour nous de créer le bon environnement pour que les équipes et les fans soient placés dans les meilleures conditions possibles », a poursuivi le patron du foot mondial: « Cela signifie ne pas avoir à voyager trop, surtout au début. Nous allons donc créer des groupes où les équipes seront basées en fonction du tirage au sort ». L'ancienne star des Etats-Unis Alexi Lalas, qui brilla lors du Mondial-1994 organisé dans son pays, a soutenu la proposition d'Infantino: « Nous parlons de vols de parfois six heures, de changements de fuseaux horaires. Pour beaucoup de joueurs venus d'ailleurs ça va fondamentalement changer la compétition, donc cette idée de regrouper par régions a du sens », a-t-il dit à l'AFP en marge de la cérémonie.

R.S.

LIGUE 1 MOBILIS

La JSK quitte la zone de relégation, Magra dans le rouge

La JS Kabylie s'est éloignée de la zone de relégation en dominant à domicile le MC Oran (4-0), alors que le NC Magra battu par le MC El-Bayadh (1-0) occupe désormais la place de premier non-relégable à l'issue des matchs de la 23e journée de la Ligue 1 Mobilis disputés jeudi dernier. Réduits à 10 après l'expulsion de Oukaci (44e), les Canaris ont réussi à décrocher une large et précieuse victoire dans la lutte pour le maintien grâce aux buts de Mouaki (11e, penalty), Redjem (42e) et Boualia (59e, 86e), se hissant au 13e rang avec 27 points. En revanche, le NC Magra fait le chemin inverse en glissant au 14e rang avec 26 points, occupant le première place de non-relégable avec quatre points d'avance sur le Paradou AC, qui compte un match en retard face à l'USM Alger. De son côté, le MC El-Bayadh (33 pts) a réalisé une belle opéra-

tion en rejoignant la JS Saoura à la sixième place du classement et se rapproche de son objectif de maintien pour sa première saison parmi l'élite. Dans la troisième rencontre disputée ce jeudi, l'ASO Chlef (9e, 30 pts) a confirmé sa bonne santé du moment après sa qualification au dernier carré de la Coupe d'Algérie, en enchaînant avec un nouveau succès sur le fil (2-1) devant l'US Biskra, qui se retrouve désormais menacée par la relégation avec 28 points au compteur. Cette 23e journée de la Ligue 1 Mobilis a débuté mercredi, avec la victoire à domicile du CS Constantine devant la JS Saoura (2-0), consolidant sa place de dauphin du CR Belouizdad tenu en échec par le RC Arbaâ (0-0). A la faveur de cette victoire obtenue grâce aux buts de Madani (23') et Dib sur pénalty (60'), le CS Constantine (43 pts) a réduit l'écart sur le leader le CR Belouizdad (50

pts), alors que la JS Saoura pointe au sixième rang avec 33 points. Pour sa part, l'USM Khenchela a réalisé une bonne opération en s'imposant à domicile devant l'ES Sétif (1-0), grâce au but de l'international nigérian Tosin Omoyele (34e), et rejoint son adversaire du jour à la quatrième place du classement avec 35 points. En bas de classement, le Paradou AC (15e, 22 pts) a raté le coche en faisant match nul (1-1) face à lanterne rouge le HB Chelghoum-Laïd (3 pts). Ce résultat complique la mission des Pacistes en vue du maintien. Le dernier match de cette 23e journée, le derby USM Alger-MC Alger, a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement de l'USMA en demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) remportée mercredi soir par les Usmistes face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (2-0).

APS

ORGANISATION DES COMPÉTITIONS CONTINENTALES EN ALGÉRIE

LE PRÉSIDENT DE LA CAF APPRÉCIE

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsépe, a exprimé une nouvelle fois sa reconnaissance à l'Algérie, pour son accompagnement et son encouragement pour le football africain à travers l'organisation des compétitions continentales, à l'issue du match de classement remporté par le Burkina Faso devant le Mali (2-1) pour le compte de la 14e Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 de football, des moins de 17 ans (U17), disputé jeudi soir au stade du 19 mai 1956 d'Annaba. «La CAF et le football africain sont très reconnaissants à l'Algérie d'avoir réussi l'organisation de la CAN des moins de 17 ans et auparavant le CHAN des joueurs locaux. Je tiens à adresser mes remerciements au gouvernement algérien pour son accompagnement et son encouragement pour le football africain. L'Algérie poursuit son assistance à toutes les catégories juvéniles en les plaçant dans les meilleures conditions » a déclaré M. Motsépe à l'issue de la cérémonie de remise des médailles de bronze aux cadets de Burkina Faso. Concernant le choix du pays qui aura l'honneur d'organiser la CAN des éditions 2025 et 2027, le premier responsable de l'instance africaine de football a indiqué « qu'il existe une commission indépendante qui visite et inspecte les infrastructures sportives des pays ayant déposé leurs candidatures à l'instar de l'Algérie, du Bénin et du Maroc » en soulignant que le choix du pays organisateur se fera avec transparence, et qui sera à la hauteur de l'évènement sur tous les plans ».

R.S.

PHIL JONES VA QUITTER MANCHESTER UNITED APRÈS 12 ANS AU CLUB

Le défenseur Phil Jones va quitter Manchester United après une carrière de 12 ans à Old Trafford émaillée de nombreuses blessures, a annoncé le club vendredi dernier. Le joueur de 31 ans s'en ira au terme prévu de son contrat. Il était arrivé à ManU en provenance de Blackburn en 2011 et a joué 229 matches, marquant six buts. Il a remporté avec le club un titre de champion d'Angleterre, une Coupe d'Angleterre et la Ligue Europa. « Ce n'est pas le moment d'être triste. C'est le temps de se retourner, pour moi et ma famille et d'être heureux d'être parvenu à réaliser mon rêve à United », a indiqué sur Twitter le joueur qui doit encore décider s'il continuera à jouer ou mettra fin à sa carrière. Jones n'a pas joué depuis plus d'un an et n'a participé qu'à 13 rencontres depuis la saison 2019-20. « J'aurais aimé jouer davantage et donner plus aux nombreuses équipes dont j'ai fait partie », a-t-il ajouté. « Je dirai du fond de mon cœur, que j'ai fait tout ce que je pouvais. J'ai déjà dit qu'il était difficile de parler à mes équipiers car cela me blessait de ne pas les aider davantage », a ajouté Phil Jones.

R.S.

ESPACE VILLA DAR ABDELATIF

Récital andalou de Farid Khodja à Alger

L'authenticité du patrimoine musical algérien a été exprimée de fort belle manière, jeudi à Alger, par le ténor de la chanson andalouse, Farid Khodja, qui a animé un récital hawzi et aroubi, dans une ambiance conviviale.

Le public restreint -espace réduit oblige- de la cour de la Villa Dar Abdelatif, a eu droit, près de 80 mn durant, à une belle escapade musicale que Farid Khodja a voulu pleine d'onirisme et de fantaisie. A l'instar d'autres artistes invités par le peintre-plasticien et professeur Denis Martinez, dans le cadre de l'installation, "Actes de vie", une rétrospective consacrée à son parcours artistique singulier, visible au même endroit jusqu'au 31 du mois en cours, Farid Khodja intervient avec une vingtaine de pièces rendues dans les modes Mezmoum et Sika. Préludant avec un istikhbar et une Touchiya dans le mode "Raml El Maya", le ténor a entonné avec une voix présente et étoffée les pièces, "Ad'khalt ler'Riadh med'houch", "Djabaka l' gheïthou", "Farakouni ya tara houn yardjiâoun", "Men aân-d'ha h'rouf b'hak", "Altaf ya malki ab'âabdek", "Reghbou tadj el m'lah fiya" et "Ya rouhi wa ya rayhani". Après avoir fait part de son "bonheur de retrouver une partie de son public algérois", Farid Khodja, au R'beb, s'est entouré de sept musiciens professionnels, Sid Ahmed Debonno au piano, Réda Tabti au violon, Mohamed Belkhodja à l'Oud, Chemseddine Miri au banjo, Rabah Azzoug au ney, Rachid Ait Idir au Tar et Sofiane El Hadj à la derbouka.. Se soustrayant volontairement à la forme dogmatique consacrée du récital andalou, Farid Khodja entendait rappeler la grandeur et la noblesse de ce genre de musique, mettant en valeur tout le talent qui fait sa réputation dans l'univers de cette musique savante, ouverte sur tous les autres styles de musique. C'est ainsi que l'Artiste va, lors de la deuxième partie de sa remarquable prestation, enchaîner sur une cadence à trois temps, la célèbre Symphonie No 2 du grand compositeur russe, Dmitri Chostakovitch, à la pièce "Harramtou bik nouâassi". Le ténor n'hésitera pas également à interpréter un couplet de "Chahlet laâyani" en Espagnol, l'entamant avec, "Siempre



quédé quendento", ou encore reprendre en musique dans les cadences irrégulières du genre andalous, "I will survive" de la chanteuse américaine Gloria Gaynor et "Bella ciao", chant patriotique italien, écrit en 1944 par Vasco Scansani. Pimpant, souriant et adressant des signes de bienvenus aux spectateurs retardataires, puis interagissant avec le public, en lui faisant reprendre quelques

refrains, Farid khodja n'hésitera pas dans son élan de spontanéité à parler au public, lui traduisant entre deux couplets et en plein orchestration, les prochains vers de la chanson en cours d'interprétation. Le récital s'est poursuivi dans des atmosphères de joie, avec entre autre pièces, "Wa melli bi djismi", "Harq ed'dana mouhdjati", "Netwahach el habayeb", "En'Ness rom tahmouni", "Selli

houmoumek" pour conclure avec "Blida ya blida", un hommage à sa ville natale, repris en chœurs par l'assistance. A travers la richesse des textes séculaires de poètes érudits, mis en musique dans de belles mélodies andalouses aux variations modales et rythmiques empreintes d'authenticité, Farid Khodja a séduit l'assistance qui l'a longtemps applaudi, savourant tous les moments du

récital dans la délectation. Né à Blida, Farid Khodja a, dès son enfance, été bercé par les sons voluptueux du R'bab son instrument de prédilection qu'il héritera de son oncle Mohamed Khodja dit Dziri. Très tôt, initié à la nouba, il assistait aux répétitions que son oncle dirigeait au sein de la doyenne des associations blidéennes "El Widadadia". A11ans il est inscrit par son père à l'Ecole Nedjma où il apprend ses premières gammes musicales, avant de répondre favorablement aux sollicitations du regretté Abdelhakim Meziani, qui voulait l'intégrer à l'association "Al Andaloussia d'Alger". La rencontre des maîtres Mustapha Boutriche, Mohamed Khaznadj et Nourredine Saoudi lui permettra de progresser vite. Farid Khodja formera son orchestre en 2002, comptant, depuis, à son actif cinq albums, "Nouba Mezmoum" (2002), "Oum El Hassen" (le rossignol-2005), "Sérénade" (2007), "Nouba Mezmoum" 2009 et "Narandj" (2017), dont la jaquette est frappée d'une œuvre de Denis Martinez. **M. Dj.**

Raï : hommage aux figures du raï Zahouania et Houari Benchenet au TNA

Zahouania et Houari Benchenet, figures du raï et de la chanson oranaise, ont été honorés jeudi soir à Alger à l'occasion d'un hommage émouvant en reconnaissance de leurs contributions actives à l'enrichissement de ce genre musical, inscrit en 2022 au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Organisée au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi par l'Association culturelle "Troisième millénaire", la cérémonie en hommage à Zahouania et Houari Benchenet a drainé un large public parmi leurs fans, venus nombreux revoir ces icônes du raï qui ont marqué la scène musicale durant plusieurs décennies. Accueillis chaleureusement, les deux artistes ont été accompagnés jusqu'au-devant de la scène du TNA sur des rythmes festifs de la troupe musicale "Foursanne Maghnia". Emus, les artistes

ont salué un public enthousiaste avec qui ils ont accepté d'immortaliser ces moments de retrouvailles marqués par la présence de plusieurs figures de la musique et de la culture. En réaction à cet hommage, Zahouania a salué les initiateurs de cet hommage qui, dit-elle, est une reconnaissance de son parcours artistique de plus de 40 ans. Concernant le classement en décembre 2022 du raï, chant populaire d'Algérie, au patrimoine immatériel de l'humanité, elle a estimé que cette inscription est une "attestation de l'Unesco" approuvant, une fois de plus, que "le raï algérien avait bel et bien existé sur la scène algérienne et à l'étranger". Avec un parcours de 40 années, Zahouania, Halima Mazzi de son vrai nom, 64 ans, est l'une des figures emblématiques du raï algérien qu'elle a fait connaître en dehors de l'Algérie,

notamment en Europe et en Amérique du Nord. Sa riche discographie comprend plusieurs chansons et duos avec d'autres interprètes de ce genre musical typique à l'Algérie, et de nombreuses collaborations avec Cheb Hasni (Hasni Cherkoun), les frères Baba Ahmed, et de nombreux artisans de l'internationalisation du raï. Houari Benchenet, lui aussi, s'est dit "ému de cet hommage rendu par ses pairs" en reconnaissance d'un long parcours jalonné de succès, événements et de souvenirs avec un public merveilleux qui, dit-il "m'a toujours soutenu". Discret, Haouri Benchenet, 63 ans, a débuté dans la chanson dès son jeune âge, à 15 ans. Influencé par Blaoui Houari, Ahmed Wahby, Ahmed Saber et Ben Zerga, entre autres grands interprètes de la chanson oranaise et précurseurs du raï moderne, il s'est lancé dans la musique avant de devenir l'auteur de l'incontournable "Arssam Wahran". Pour l'occasion, des artistes comme Radia Adda, interprète du raï qui a eu à collaborer avec Zahouania dans les fins des années 1990, Houari Bouabdellah et Rezki Ouali ont tenu à rendre hommage aux deux figures artistiques en reprenant certains de leurs titres. Pour l'occasion, la diva Zahounia a partagé la scène du TNA avec Radia Adda pour un de ses plus grands succès "Li tekhdem b enniya", une performance très applaudie par le public, heureux de revoir la star remonter sur scène. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a inscrit, en décembre 2022, le Raï (chant populaire d'Algérie), sur sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

I.M./APS

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Lancement du projet de système d'information géographique pour le secteur

Le ministère de la Culture et des Arts a, récemment, engagé un travail concernant un projet de système d'information géographique pour le secteur, visant à gérer les infrastructures culturelles, patrimoniales et archéologiques via un portail géographique, a annoncé jeudi à Alger la première responsable du secteur, Soraya Mouloudji. Présidant la conférence nationale sur la carte archéologique algérienne, organisée au Palais de la culture "Moufdi Zakaria", à la clôture du mois du patrimoine,

la ministre a affirmé que ses services avaient entamé un projet de système d'information géographique pour le secteur de la culture, qui permettra de "gérer les infrastructures culturelles, patrimoniales et archéologiques via une plateforme géographique", et "d'inventorier et numériser tous les sites pertinents". Soulignant l'importance de ce projet, Mme Mouloudji a précisé qu'il visait à "concevoir et à développer un système d'information géographique pour les infrastructures culturelles, les

monuments historiques, les sites archéologiques, les secteurs conservés et les parcs culturels de manière à renforcer notre capacité à préserver et protéger notre patrimoine culturel". Concernant la conférence nationale sur la carte archéologique, elle a indiqué que son organisation "intervient pour affirmer l'engagement de l'Etat algérien à protéger le patrimoine culturel et à adopter toutes les mesures permettant de valoriser notre patrimoine sur la scène culturelle internationale".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 25 /2022

Un 2^{ème} Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Est Lancé Pour REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN TRIBUNAL A SEDDOUK -WILAYA DE BEJAIA..

LOT XIV: EQUIPEMENT DE CLIMATISATION.

L'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.

LOT XIV: EQUIPEMENT DE CLIMATISATION.

Entreprises qualifiées en activité principale Travaux Bâtiment activité principale spécialisé en climatisation (code d'activité 109207) Catégorie deux (II) et plus en cour de validité disposant d'une attestation de bonne exécution de travaux de même nature d'un montant de 20.000.000.00DA et plus, délivrée par un maître d'ouvrage public durant les dix(10) dernières années y compris l'année en cours, accompagnée d'un PV de réception définitive condition exigée et critère d'élimination.

N.B : toute entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être retenue que pour un ou deux lots si elle est pré-qualifiée techniquement et moins disante financièrement.

Les Entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges (Dossier de candidature +offre technique +offre financière) auprès du la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia. (Maître de l'œuvre) Sis A la cite rabea bloc administratif 3ieme étage -w- Bejaia Téléphone fixe et faxe N° 034.12.97.63 et 034.12.97.36.

A. LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

A) LE DOSSIER DE CANDIDATURE contient :

- Déclaration de candidature - Une déclaration de probité.

Ainsi que les documents suivants :

1)-Capacités professionnelles :

- Statut pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires, le cas échéant des sous-traitants.

2) Capacités financières :

- Moyens financiers justifiés par des bilans des trois années et les références bancaires.

3) Capacités techniques :

- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
- registre commerce spécialisée.
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et procès verbal de réception provisoire des 10 dernières années y compris l'année en cours.
- Liste des Moyens matériel pour chaque lot (Mémoire technique justificatif accompagné des cartes grises et assurances pour le matériel roulant, rapport d'expertise établi par un expert automobile et risque industriel datant de moins de deux ans à la date d'ouverture des plis pour le reste du matériel) signé et cacheté.
- Liste des Moyens humains pour chaque lot (Mémoire technique justificatif avec diplômes et bordereau de déclaration auprès de la CNAS) signé et cacheté.

B- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Déclaration à souscrire -Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique Justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15/247 du 16/09/2015-Le cahier des Charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

C. L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

a)-La lettre de Soumission signée et datée.-b) Le cahier des prescriptions spéciales.-c) Clauses administratives-d) Clauses techniques générales -e) Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné - f) la décomposition du prix global et forfaitaire g)-le détail quantitatif et estimatif (DQE).

On attend du soumissionnaire qu'il examine toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans les documents du dossier de candidature.

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut de fourniture des renseignements exigés, de présentation d'une offre non conforme, à tout égard, aux exigences des documents du dossier de candidature.

Les offres devront parvenir à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia Bloc administratif 45 locaux Cité RABEA Bejaia, dans les quinze (15) jours à compter de la 1ere parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppes fermées et anonymes portant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 25/2022 PORTANT : « REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN TRIBUNAL A SEDDOUK -

WILAYA DE BEJAIA » .

«AVEC INDICATION DU LOT CONCERNE »

Le dernier délai de dépôt des offres est fixé après 15 jours de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux à 12 H00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours augmentée de 15 jours, délai de préparation des offres.

L'ouverture des plis technique et financière se fera dans les quinze (15) jours à compter de la 1ere parution du présent avis dans la presse nationale à 14 H00, en séance publique au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia.

L'EXPRESS DU 21/05/2023

ANEP : N° 2316012346

Republique Algérienne Démocratique et Poupulaire

Wilaya de Tiarèt

Daira d'Ain Kermes

Commune de Rosfa

N/fiscale : 098514199005225

N : 17/2023

AVIS

D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et de délégation du service public et notamment son article N : 65 et 82 Le président de l'APC de Rosfa enseigne tout les entrepreneur qui ont fait leurs offres pour l'annonce de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales en date : 20/04/2023, pour une période de 15 jour .

Concernant le projet

AMENAGEMENT URBAIN DES RUES VILLAGE SOCIALISTE (1^{ère} tranche)

Rue bendouma boubakeur + rue hireche laaredj + rue hachemi yahia + rue ralla amar + rue messaroud miloud + rue aoud miloud + nassif allal + rue colonel lotfi + rue mazaoui kada + rue maghouti ameur + rue messarid mostafa + rue guetaidr mohamed + mekki bekhejla + mekhtari djelali

- Après analyse et évaluation des offres, le marché à été attribué temporairement à

l'entreprise désignée ci - dessous

N°	Désignation	Nom de l'entrepreneur	Numéro fiscale	Montant En taxe	Délai de réalisation	observation
01	AMENAGEMENT URBAIN DES RUES VILLAGE SOCIALISTE (1 ^{ère} tranche) Rue bendouma boubakeur + rue hireche laaredj + rue hachemi yahia + rue ralla amar + rue messaroud miloud + rue aoud miloud + nassif allal + rue colonel lotfi + rue mazaoui kada + rue maghouti ameur + rue messarid mostafa + rue guetaidr mohamed + mekki bekhejla + mekhtari djelali	ZEBDA Mohammed Setif	162190100075133	37.914.396.50	06 mois	Moins disante

Remarque : les entreprises non retenues peuvent introduire les recours dans les 10 jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la comission des marchés de la commune (article 82 du décret sur visé)

L'EXPRESS DU 21/05/2023

ANEP : N° 2316012408

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...

Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax :**

023.70.99.92

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :

www.lexpressquotidien.dz

Ou sur notre page Facebook :

L'EXPRESSDZ

TENSIONS GÉOPOLITIQUES

La Chine déploie une armada autour de Taïwan pour des «frappes simulées»

Après la rencontre de la présidente de Taïwan avec un haut responsable américain, la Chine poursuit ses exercices militaires autour de l'île.

Pour protester contre la récente rencontre de la présidente de Taïwan avec un haut responsable américain, la Chine organise lundi des manœuvres à tirs réels dans le détroit de Taïwan. Des exercices militaires qui s'intensifient. La Chine organise lundi 10 avril des manœuvres à tirs réels dans le détroit de Taïwan, au troisième jour d'un exercice «d'encerclement total» pour protester contre la rencontre de sa présidente avec un haut responsable américain. Durant le week-end, des avions de chasse et des navires de guerre avaient simulé des bombardements ciblés contre l'île, dans le cadre de cette opération baptisée «Joint Sword» et dénoncée par Taïwan. Les États-Unis ont, eux, appelé Pékin à la «retenue». L'objectif de ces exercices est de simuler un «encerclement total» du territoire de 23 millions d'habitants revendiqué par Pékin. La Chine a ainsi envoyé des avions, navires et troupes dans «les espaces maritime et aérien» tout autour de l'île, a indiqué l'armée. «Plusieurs groupes de chasseurs H-6K transportant des munitions réelles ont effectué plusieurs vagues de frappes simulées sur des cibles importantes de l'île de Taïwan», selon la télévision

d'État CCTV, le commandement du théâtre d'opérations est de l'armée précisant que le Shandong a également «participé à l'exercice du jour». Pékin a également expliqué simuler un «blocage» de Taïwan avec ses essais militaires, selon un communiqué de l'armée chinoise. Plusieurs dizaines d'avions ont été déployés pour appliquer un «blocus aérien» du territoire revendiqué par Pékin, a également indiqué la télévision d'État CCTV. En réaction, les États-Unis ont annoncé que leur destroyer USS Milius a mené lundi une «opération de liberté de navigation» dans un secteur de mer de Chine méridionale revendiqué par Pékin, au moment où l'armée chinoise mène des exercices autour de Taïwan. «Cette opération de liberté de navigation a respecté les droits, les libertés et les utilisations légales de la mer», a déclaré la marine américaine dans un communiqué, ajoutant que le navire était passé à proximité des îles Spratly. Le navire est passé à moins de 12 milles nautiques (22 km) du récif Mischief, revendiqué par plusieurs pays de la région. La Chine n'a pas tardé à réagir : «Le destroyer lance-missiles USS Milius a mené une intrusion illégale dans les eaux adjacentes au



récif Meiji dans les îles Nansha de Chine, sans l'approbation du gouvernement chinois», a déclaré Tian Junli, porte-parole du commandement du théâtre sud de l'armée chinoise, dans un communiqué, ajoutant que l'armée de l'air de Pékin «a suivi et effectué une surveillance du navire».

DES SIMULATIONS DE FRAPPES SUR DES CIBLES CLÉS

Cette action ne manque pas d'inquiéter la population de Taïwan. «Nous, les gens ordinaires, on veut juste une vie simple et stable», a confié à l'Agence France-Presse Lin Ke-qiang, habitant de 60 ans de l'île Beigan, sur l'archipel de Matsu, qui appartient à Taïwan, mais visible depuis la côte chinoise. «Si une guerre arrive, maintenant que leurs missiles sont si avancés, nous n'avons aucune chance de résister, on sera écrasés», ajoute l'homme, qui travaille comme cuisinier. Dimanche, l'armée chi-

noise a simulé des «frappes de précision» contre des «cibles clés sur l'île de Taïwan et dans les eaux environnantes», impliquant des dizaines d'avions et des troupes au sol, selon la télévision d'État, précisant que ce déploiement continuera à maintenir «un encerclement rapproché de l'île». Les forces aériennes ont aussi envoyé des dizaines d'aéronefs pour «survoler l'espace aérien visé» et, au sol, l'armée a lancé des manœuvres pour des «tirs de précision vers plusieurs cibles», selon la même source.

LA CHINE POINTE DU DOIGT LE RAPPROCHEMENT DE TAÏWAN AVEC LES ÉTATS-UNIS

Samedi, la présidente Tsai Ing-wen a dénoncé l'«expansionnisme autoritaire» de la Chine et assuré que Taïwan «continuerait à travailler avec les États-Unis et d'autres pays [...] pour défendre les valeurs de liberté et de démocratie». Les manœuvres chinoises ont justement été lancées après une rencontre mercredi

dernier en Californie de la présidente avec le président de la Chambre des représentants, Kevin McCarthy. Le département d'État américain a réitéré samedi son appel à «ne pas modifier le statu quo», tandis que le Pentagone a dit, lui, «suivre les événements de près». La Chine voit avec mécontentement le rapprochement ces dernières années entre les autorités taïwanaises et les États-Unis qui, malgré l'absence de relations officielles, fournissent à l'île un soutien militaire substantiel. Et elle considère Taïwan comme une province qu'elle n'a pas encore réussi à réunifier avec le reste de son territoire depuis la fin de la guerre civile chinoise en 1949. Elle vise cette réunification, par la force si nécessaire.

13 HEURES D'EXERCICES PROGRAMMÉS LUNDI

Les exercices à tirs réels de lundi se tiendront dans le détroit de Taïwan à proximité des côtes du Fujian (est), la province qui fait face à l'île, selon les autorités maritimes chinoises locales. Elle est située à 80 kilomètres au sud de l'archipel de Matsu et à 190 kilomètres de Taipei. Selon la même source, ils seront menés entre 7 heures (1 heure lundi à Paris) et 20 heures (14 heures lundi à Paris), autour de Pingtan, une île qui constitue le point le plus proche entre la Chine et Taïwan

Par Q.M. avec AFP

Erdogan : «Nous ne pouvons garder le silence face aux provocations à Al-Aqsa»

Lors d'un entretien téléphonique avec le président israélien Isaac Herzog, selon un communiqué de la Présidence turque, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a souligné, samedi, que son pays ne pouvait garder le silence face aux provocations et aux menaces qui guettent le statut de la mosquée Al-Aqsa. C'est ce qui ressort d'un entretien téléphonique du président turc avec son homologue israélien, Isaac Herzog, samedi, selon un communiqué du département de Communication de la Présidence turque.

Les deux parties ont discuté de la prise d'assaut de la mosquée Al-Aqsa par les forces de sécurité israéliennes, de leur agression initiée contre le lieu de prière Al-Qibli (Masjid Qibli) et de leur violente intervention contre les fidèles dans les Lieux saints, indique le communiqué.

Le président Erdogan a clairement souligné que ce qui s'est passé affecte la conscience de l'humanité tout entière, et non pas uniquement celle des musulmans.

Il a relevé que la Turquie ne pouvait garder le silence face aux provocations et aux menaces visant le statut et la portée spirituelle de la mosquée Al-Aqsa.

Il a mis l'accent sur le fait d'empêcher toute escalade ou recrudescence des tensions, qui se sont étendues jusqu'à Gaza et au Liban, et ce au cours de cette période délicate et sensible où le mois béni du Ramadan coïncide avec Pâques.

De plus, le président turc a tenu à préci-

ser que les appels lancés par les groupes juifs extrémistes pour prendre d'assaut la mosquée Al-Aqsa ont généré une recrudescence des inquiétudes et des réactions.

Il a relevé l'importance que revêt la prise de mesures nécessaires afin que les musulmans puissent accomplir leurs rites sans entrave aucune, notamment, durant la phase de la retraite spirituelle (al-Itikef) qui débutera le 11 avril courant. Erdogan a souligné, également, l'impératif qu'il y a à éviter, à ce que ces

incidents ne se reproduisent à chaque Ramadan et qu'ils ne redeviennent, ainsi, un destin inéluctable pour la région.

Il a fait part, dans ce cadre, de la prédisposition de la Türkiye à accomplir ce qui est à sa charge afin de traiter le problème à la racine et de prendre les mesures requises sur la voie de la réalisation d'une paix juste et pérenne.

Une tension prévaut dans la ville de Jérusalem depuis le début de la semaine écoulée, à la suite de la prise d'assaut nocturne par la police israélienne de la

mosquée Al-Aqsa pour empêcher les fidèles d'effectuer leur retraite spirituelle (al-Itikef) dans l'enceinte de la mosquée.

Les prises d'assaut récurrentes de la mosquée Al-Aqsa ont généré des tensions, des accrochages et des affrontements dans les différentes régions des Territoires palestiniens et dans les zones arabes à l'intérieur d'Israël, ainsi que des tirs de roquettes depuis le sud du Liban et de la Bande de Gaza

Par Agence Anadolu

Kidal : la CMA débloquent et dénoncent une violation du «cessez-le-feu» avec les FAMA

Un avion de chasse de l'armée malienne survole la ville de Kidal. Il n'en fallait pas plus au groupement dit des ex-rebelles pour se fendre d'un communiqué. La Coordination des Mouvements de l'Aza-wad (CMA) crie à la «provocation» et dénonce «une violation patente du cessez-le-feu du 23 mai 2014».

Quoi de plus normal pour des avions de l'armée malienne, dans leur mission régulière de surveillance du territoire national, de survoler une ville située à l'intérieur du territoire. Pour la CMA qui n'a visiblement rien abandonner de son projet sécessionniste, cela s'appelle de la «provocation».

Dans un communiqué publié, ce mercredi 5 avril, la CMA informe que ce jour, les

avions de chasse des forces armées maliennes ont survolé à des altitudes délibérément provocatrices ses positions à Ber, Amassine, Anafis et Kidal. Pour les «ex-rebelles» (terminologie officielle), cette «provocation» se passe en pleine période des tensions liées au blocage du processus de paix.

A travers Almou Ag Mohamed, son porte-parole, la CMA dit «prendre cette malheureuse aventure comme une violation patente du cessez-le-feu du 23 mai 2014 et une provocation grave».

Selon plusieurs sources, l'avion de l'armée malienne a essuyé des tirs au canon 12,7 venant des hommes de la CMA. Les pilotes FAMA n'ont pas répliqué à cette provocation. Aujourd'hui, force est de

reconnaître que l'armée réussit sa surveillance des frontières nationales.

L'équation est la suivante : dans ce contexte d'insécurité, comment faire pour surveiller les frontières nord du pays sans survoler des villes qui sont laissées aux mains de groupes rebelles. Des villes où les populations subissent les assauts des terroristes sans pouvoir bénéficier de l'intervention de l'armée nationale.

On se rappelle encore que c'est dans cette ville de Kidal, sous contrôle de la CMA, que deux journalistes français, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, ont été enlevés et assassinés. Les auteurs de ce crime courent toujours.

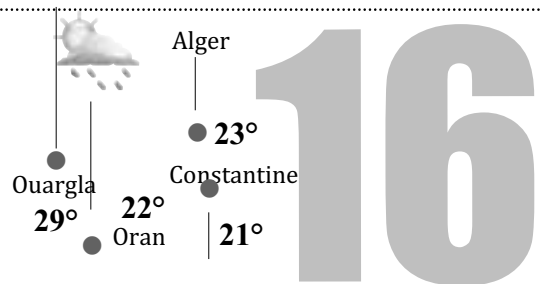
Par maliweb.net - 6 Avr 2023

COLLISION ENTRE DEUX VÉHICULES À BOUIRA

Trois morts sont à déplorer

Un accident de la circulation routière est survenu vendredi dans la soirée, sur la RN-18, au niveau de la commune d'Ain Alaoui, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Une collision entre un véhicule utilitaire et une voiture de tourisme, a entraîné la mort de trois personnes et des blessures à une autre âgée de 66

ans. Les secouristes de la Protection civile sont intervenus pour évacuer les corps des trois victimes à la morgue du Centre hospitalier d'Ain Bessem. Les éléments de la Gendarmerie nationale se sont déplacés sur les lieux de l'accident afin de procéder aux contrôles nécessaires et faciliter la circulation routière.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:57	05:46	16:32	19:43	21:19

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//DIMANCHE 21 MAI 2023 // N°561 // PRIX 20 DA

LE PREMIER MINISTRE, M. AÏMENE BENABDERRAHMANE, EN PARLE :

Le coût économique des catastrophes monte

Les dépenses publiques destinées à faire face aux catastrophes en Algérie, notamment les inondations, les séismes et les feux de forêt, ont dépassé une moyenne de 225 millions de dollars/an durant les 15 dernières années...



Les dépenses publiques destinées à faire face aux catastrophes en Algérie, notamment les inondations, les séismes et les feux de forêt ont dépassé une moyenne de 225 millions de dollars/an durant les 15 dernières années, a indiqué, hier à Alger, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane. Dans une allocution à l'ou-

verture du Colloque international « Réduire le risque sismique : gouvernance et prospective », organisé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Benabderrahmane a souligné que 70 % de ce montant est destiné à la réparation des dégâts des inondations. Bien que les inondations viennent en tête des catastrophes

enregistrées en Algérie depuis 1950, les séismes étaient néanmoins les plus coûteux du point de vue économique, a fait observer le Premier ministre. Le coût économique des séismes avoisine les 10 milliards de dollars, alors que les pertes humaines sont estimées à 6.771 morts, avec 1,4 million de sinistrés, selon les chiffres

avancés par M. Benabderrahmane.

Le colloque organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, sous le thème « Réduire le risque sismique : gouvernance et prospective », se tient en présence de plus de 700 participants d'Algérie et de l'étranger.

Il se tient à l'occasion du 20^e anniversaire du séisme dévastateur qui a frappé la wilaya de Boumerdès le 21 mai 2003. D'une magnitude de 6,8 degrés sur l'échelle de Richter, le séisme de Boumerdès a fait d'importants dégâts humains et matériels (2 286 morts, 3 354 blessés, 1 263 disparus).

Y.B.

AFIN QUE LEUR SITUATION SOIT RÉGULARISÉE

Des contractuels en appellent au président de la République

Idir Mehdaoui

Les travailleurs contractuels appellent le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à intervenir, notamment auprès de la Fonction publique, pour régulariser leur situation professionnelle. En effet, depuis des années, des milliers de travailleurs sont dans des situations difficiles, voire misérables, nous dit Nadir, un contractuel que nous avons rencontré à Béjaïa. « Nous exerçons notre travail dans la peur et le désarroi. Je suis contractuel depuis presque 19 ans et je ne suis pas titularisé. Et d'ajouter : « Comment se fait-il que des gens qui ont le bras long ont été régularisés en un laps de temps très court, et pas nous, c'est injuste ». Des simples ouvriers contractuels, notamment des pères de famille, sont « réduits au silence en raison de leur vulnérabilité. Et par peur de perdre leur travail, ils sont confrontés à des situations sociales et économiques très difficiles, Malgré les revalorisations historiques des salaires des travailleurs, décidées notamment par le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, depuis son arrivée à la tête du pays, les travailleurs contractuels de la Fonction publique sont désorientés socialement avec notamment l'effondrement du pouvoir d'achat. Ils ne savent pas comment gérer leur situation familiale, notamment avec « leurs petits salaires » et ne voient pas leur situation financière s'améliorer. Pendant des années, Samir, un contractuel dans une administration publique, a consacré son temps et son énergie, sans bénéficier des avantages et d'un statut d'emploi dont bénéficiaient les fonctionnaires titulaires. « J'ai fait preuve de dévouement, de compétence et d'un fort engagement envers mon travail, et je suis dans une situation difficile. Malgré l'augmentation, je n'arrive pas à subvenir aux besoins de ma famille, nous dit-il. Ajoutez à cela notre situation qui s'est dégradée, nous vivons le calvaire et nous ne pouvons plus nourrir nos enfants. J'ai 4 enfants et je suis payé à 31 000 DA par mois, comment voulez-vous gérer ça ? » ajoute-t-il, les larmes aux yeux. Si les enseignants ont eu « la chance » de voir leurs rémunérations revalorisées, pour-

quoi pas nous ? Pour cela nous lançons un appel de détresse au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de nous venir en aide. Selon une étude réalisée notamment par plusieurs syndicats, « une famille Algérienne composée de 5 personnes (les parents et 3 enfants) a besoin d'un salaire minimum mensuel de 80 000 DA pour assurer ses besoins essentiels ». Pour le porte-parole du Cnapeste, M. Boudiba, que nous avons contacté par téléphone jeudi dernier, « nous avons dénoncé à maintes reprises cette politique de contractualisation, que ce soit des enseignants ou les travailleurs » et, ajoute-t-il, « il est plus urgent de la part des pouvoirs publics de garantir la titularisation de tous les contractuels et de leur assurer un salaire digne ». Aujourd'hui, les pouvoirs publics doivent agir et s'engager pleinement à lutter contre la précarité, et d'ailleurs, c'est l'une des propriétés du président Abdelmadjid Tebboune pour verser un salaire digne aux travailleurs de la Fonction publique, notamment et surtout pour régulariser leur situation socioéconomique.

I.M

OPÉRATIONS DE DOMICILIATION BANCAIRE

DU NOUVEAU POUR L'IMPORTATION DE VÉHICULES

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a indiqué que les « opérations d'importation de véhicules neufs, d'ensembles, de sous-ensembles, d'accessoires et de pièces entrant dans la construction de véhicules ne sont plus désormais soumises aux documents délivrés par Algex ». Le ministère précise que « seule une attestation de régulation délivrée par les services compétents de la Direction générale du développement industriel sera nécessaire pour les opérations de domiciliation bancaire ». Il ajoute que les demandes d'attestation de régulation doivent être déposées à partir d'aujourd'hui au niveau de la Direction générale du développement industriel. Pour obtenir ce document, les concessionnaires automobiles agréés pour importer des véhicules neufs doivent présenter un dossier comportant notamment un état des stocks au jour de la demande, une fiche technique des véhicules à importer, l'état des réalisations des importations des précédentes de l'exercice en cours, etc. Le dispositif Algex (Agence nationale de promotion du commerce extérieur) a été mis en place le 24 avril 2022 par le ministère du Commerce dans le but de contrôler le commerce extérieur.

Y.B.

SOS

Bouchebbah Fathyne, une femme de 40 ans, habitant la région de Béjaïa, souffre d'une maladie grave. Et elle n'a pas d'argent pour se faire soigner. Aussi, elle lance un appel à l'aide. Son numéro de téléphone : 0793 38 29 72. Son numéro CCP : RIP : 007 99999 0017226404/72

